

NOTICE D'INSTALLATION
ET D'UTILISATION

AÉRAULIX AÉRAULIX CI

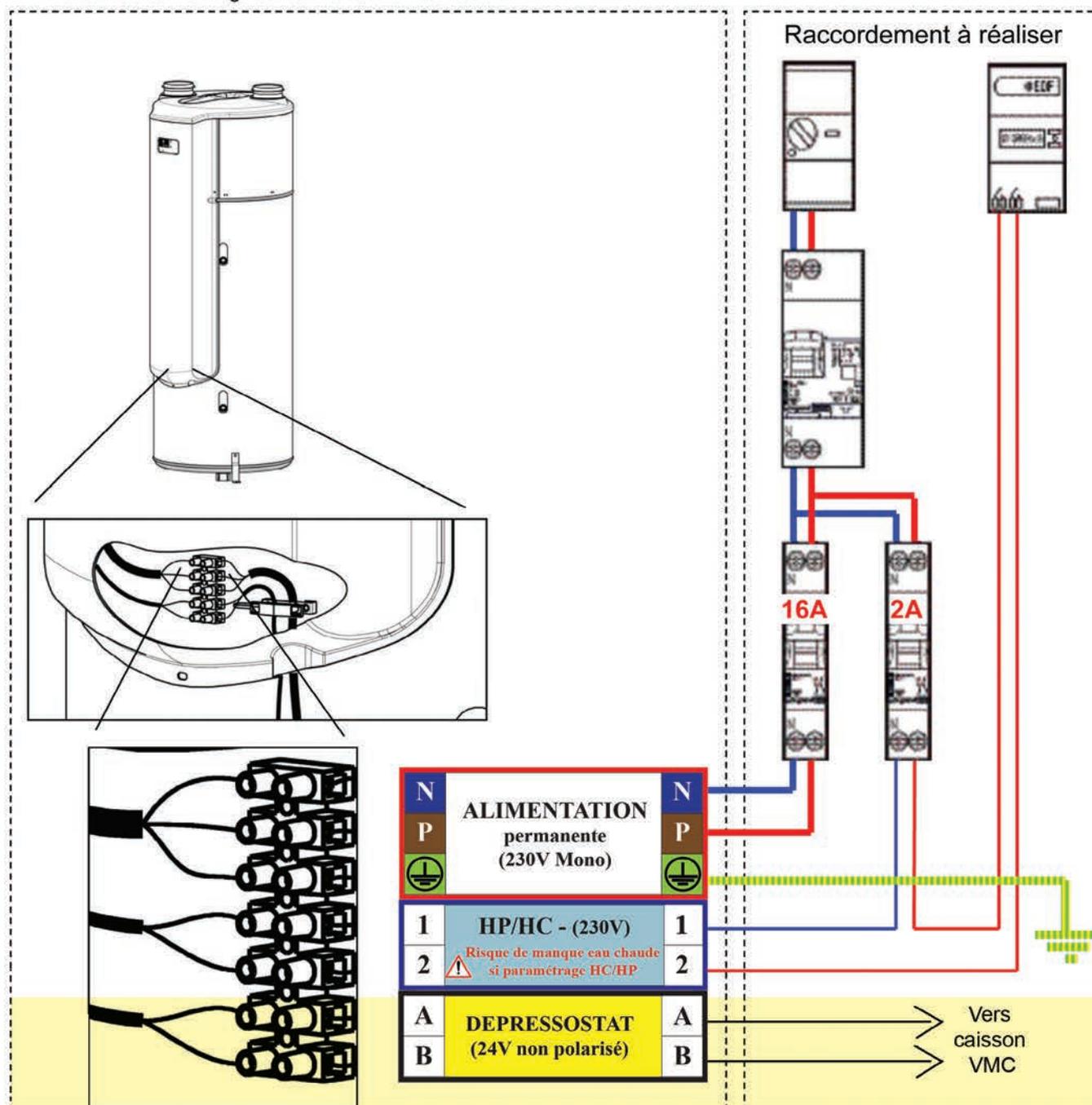


Schéma électrique pour la mise en service de votre chauffe-eau thermodynamique

	Câbles d'alimentation	Protection disjoncteur
Alimentation permanente	3* 1,5 mm ² <u>Rigide</u>	16 A
Alimentation heures creuses (HC / HP)	2* 0,75 mm ²	2 A
Renvoi info état dépressostat	2* 0,5 mm ²	

Afin d'assurer la protection contre la corrosion de la cuve, **le chauffe-eau doit être alimenté en permanence.**

Nota : Dans certains cas où il est difficile d'établir une deuxième ligne d'alimentation, il est possible de remplacer le contact heures creuses / heures pleines d'EdF par une horloge qui sera programmée suivant la tarification en vigueur sur le lieu d'installation.



Pour que le fonctionnement heures creuses / heures pleines soit actif, mettre ce paramètre ON dans le menu des réglages. (voir chapitre : « instructions à destination de l'installateur »).

Pour plus d'informations, veuillez vous reporter au chapitre « raccordement électriques ».

AVERTISSEMENTS

Manuel à conserver, même après installation du produit.

Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil.

Il convient de surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.

Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.

INSTALLATION :

ATTENTION : Produit lourd à manipuler avec précaution :

1/ Installer l'appareil dans un local à l'abri du gel. La destruction de l'appareil par surpression due au blocage de l'organe de sécurité est hors garantie.

2/ S'assurer que le plancher est capable de supporter le poids de l'appareil rempli d'eau.

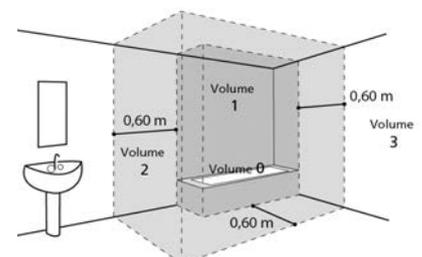
3/ Si l'appareil doit être installé dans un local ou un emplacement dont la température ambiante est en permanence à plus de 35°C, prévoir une aération de ce local.

4/ Dans une salle de bain ne pas installer ce produit dans les volumes V0, V1 et V2 (voir fig. ci-dessous).

Si les dimensions ne le permettent pas, ils peuvent néanmoins être installés dans le volume V2.

5/ Placer l'appareil dans un lieu accessible.

6/ Se reporter aux figures d'installation page 8.



Les dimensions de l'espace nécessaire pour l'installation correcte de l'appareil sont spécifiées dans la figure page 8.

RACCORDEMENT HYDRAULIQUE :

Installer obligatoirement à l'abri du gel un organe de sécurité neuf, de dimensions $\frac{3}{4}$ " et de pression 7 bar – 0,7 MPa sur l'entrée du chauffe-eau, qui respectera les normes locales en vigueur.

Un réducteur de pression (non fourni) est nécessaire lorsque la pression d'alimentation est supérieure à 5 bar – 0,5 Mpa - qui sera placé sur l'alimentation principale.

Raccorder l'organe de sécurité à un tuyau de vidange, maintenu à l'air libre, dans un environnement hors gel, en pente continue vers le bas pour l'évacuation de l'eau de dilatation de la chauffe ou l'eau en cas de vidange du chauffe-eau.

RACCORDEMENT ELECTRIQUE :

Avant tout démontage du capot, s'assurer que l'alimentation est coupée pour éviter tout risque de blessure ou d'électrocution.

L'installation électrique doit comporter en amont de l'appareil un dispositif de coupure omnipolaire (disjoncteur, fusible) conformément aux règles d'installation locales en vigueur (disjoncteur différentiel 30mA).

Il est impératif d'installer un bac de rétention sous le chauffe-eau lorsque celui-ci est positionné dans un faux plafond, des combles ou au-dessus de locaux habités. Une évacuation raccordée à l'égout est nécessaire.

ENTRETIEN – MAINTENANCE – DEPANNAGE :

Vidange : Couper l'alimentation électrique, fermer l'arrivée d'eau froide, ouvrir un robinet d'eau chaude, ouvrir le robinet de vidange du groupe de sécurité.

Le dispositif limiteur de pression doit être mis en fonctionnement régulièrement afin de retirer les dépôts de tartre et de vérifier qu'il n'est pas bloqué.

Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou des personnes de qualification similaire afin d'éviter un danger.

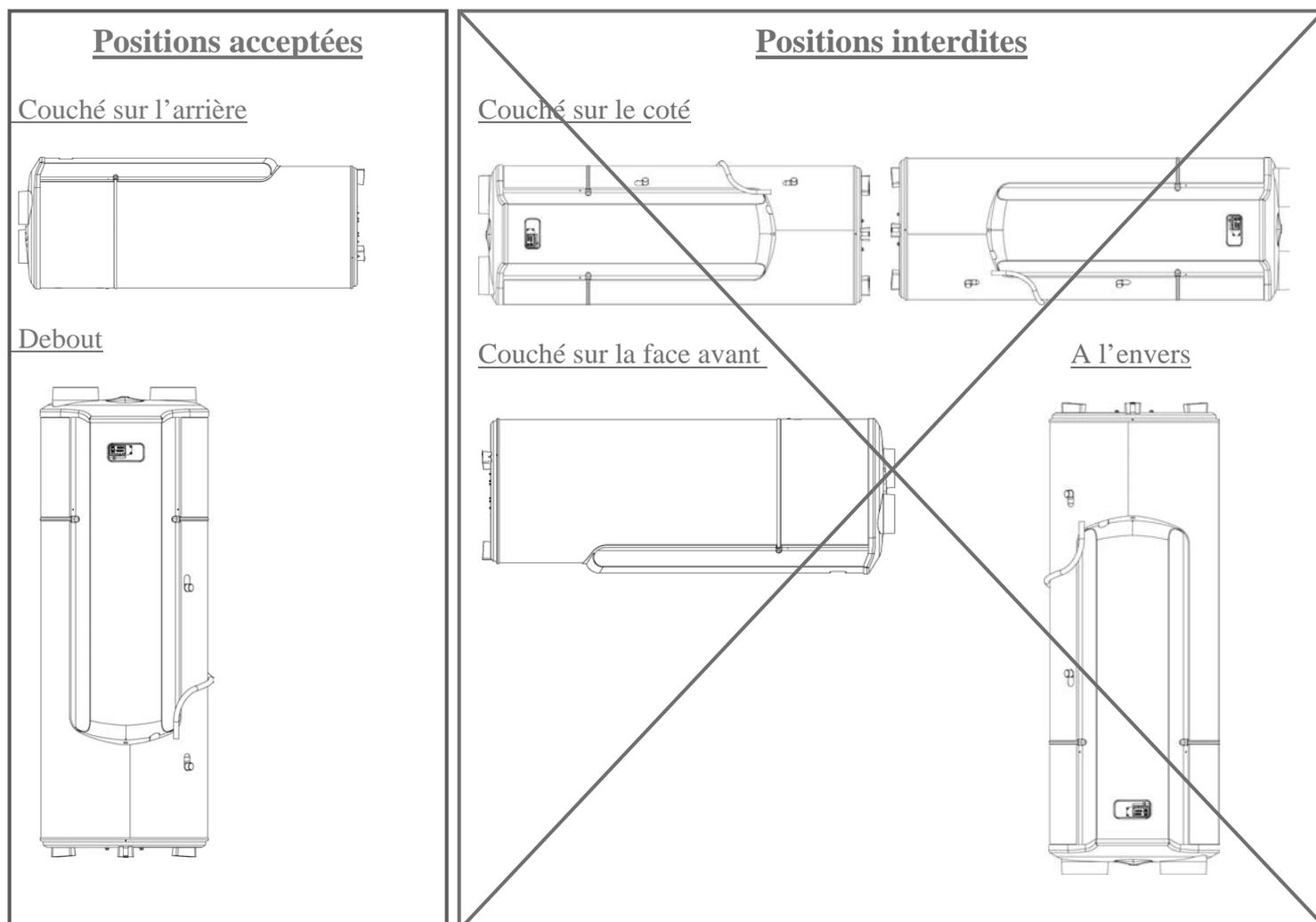
AVERTISSEMENTS	1
◀ SOMMAIRE ▶	3
◀ RECOMMANDATIONS IMPORTANTES ▶	4
◀ PRESENTATION DU PRODUIT ▶	5
◀ INSTALLATION ▶	8
◀ RACCORDEMENT HYDRAULIQUE ▶	10
◀ RACCORDEMENT AERAUQUE, RESEAU VMC ▶	11
◀ RACCORDEMENT ELECTRIQUE ▶	16
◀ MISE EN SERVICE ▶	19
◀ INSTRUCTIONS A DESTINATION DE L'UTILISATEUR ▶	21
◀ INSTRUCTIONS A DESTINATION DE L'INSTALLATEUR ▶	25
◀ RECOMMANDATIONS – MAINTENANCE & DEPANNAGE ▶	29
◀ DIAGNOSTIC DE PANNE A L'USAGE DU PROFESSIONNEL ▶	32
◀ SERVICE APRES-VENTE ▶	34
◀ CHAMP D'APPLICATION DE LA GARANTIE ▶	34
◀ CONDITIONS DE GARANTIE ▶	35
◀ RECOMMANDATIONS APPROUVEES PAR LE GROUPEMENT INTERPROFESSIONNEL DES FABRICANTS D'APPAREILS MENAGERS (GIFAM) SUR LA BONNE INSTALLATION ET UTILISATION DU PRODUIT ▶	35

◀ Recommandations importantes ▶

Transport & Stockage

Le produit peut être incliné sur une face à 90°. Cette face est clairement indiquée sur l'emballage du produit. Il est interdit d'incliner le produit sur les autres faces. Notre responsabilité ne saurait être engagée pour tout défaut du produit résultant d'un transport ou d'une manutention du produit non conforme à nos préconisations.

Il est formellement interdit de gerber ce produit.



Consignes de sécurité

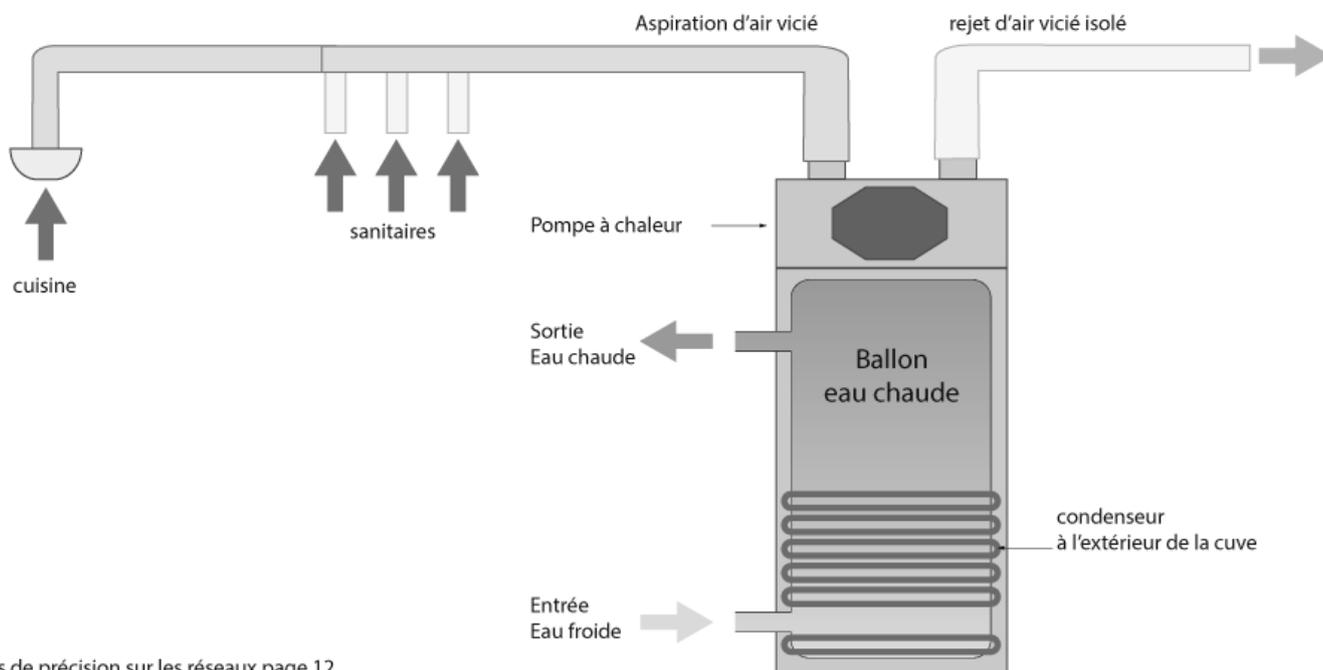
Les travaux d'installation et de mise en service sur les chauffe-eau thermodynamiques peuvent présenter des dangers en raison de hautes pressions et de pièces sous tension électrique.

Les chauffe-eau thermodynamiques doivent être installés, mis en service et entretenus par un personnel formé et qualifié uniquement.

◀ Présentation du produit ▶

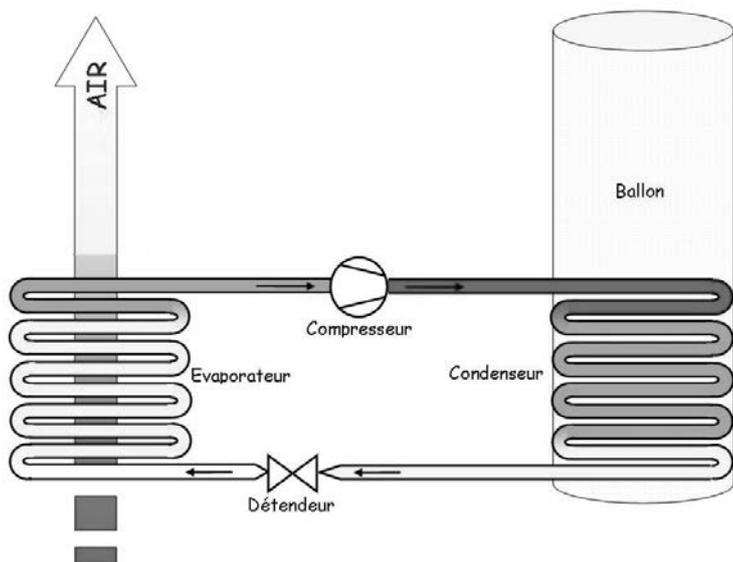
Principe de fonctionnement

Le chauffe eau sur air extrait est un produit qui associe les fonctions de ballon d'eau chaude sanitaire (ECS) et de ventilation mécanique contrôlée (VMC).



Plus de précision sur les réseaux page 12

Les calories de l'air chauffé extrait du logement sont utilisées pour la production d'eau chaude. Le réfrigérant contenu dans la pompe à chaleur effectue un cycle thermodynamique lui permettant de transférer l'énergie contenue dans l'air extrait vers l'eau du ballon.



L'air traverse l'appareil aérant les différents organes dont l'évaporateur. Au passage dans l'évaporateur, le réfrigérant s'évapore et prélève des calories à l'air aspiré.

Le compresseur comprime le réfrigérant ce qui l'amène à une température plus élevée.

Cette chaleur est transmise par le condenseur à l'eau sanitaire stockée dans le ballon.

Le réfrigérant se détend dans le détendeur thermostatique et se refroidit. Il est alors de nouveau prêt à recevoir de la chaleur dans l'évaporateur.

Respect de l'article 23 de l'arrêté du 26 octobre 2010 (RT 2012)

La clé de répartition entre la consommation d'énergie du produit pour la production d'Eau Chaude Sanitaire (Conso ECS) et pour la ventilation (Conso VMC), permettant de répondre à l'exigence de mesure ou d'estimation des consommations d'énergie du logement selon l'arrêté du 26 octobre 2010 est la suivante :

Conso ECS (kWh) = 85%* Conso totale produit (KWh)

Conso VMC (kWh) = 15%* Conso totale produit (KWh)

*Ces valeurs moyennes dépendent du type de logement et de la consommation ECS.

Caractéristiques techniques

		Logement individuel	Logement collectif
Dimensions	mm	H 1657 x l 588 x P 626	
Poids à vide	kg	80	78
Capacité de la cuve	L	200	
Raccordement eau chaude /eau froide		3/4 ''	
Diamètre extérieur du tuyau de raccordement des condensats	mm	17	
Protection anti-corrosion		ACI Hybride	
Pression d'utilisation maximale	bar	10	
Raccordement électrique (tension / fréquence)		230 V monophasé 50 Hz	
Puissance nominale absorbée par PAC	W	400	375
Puissance absorbée par appoint électrique	W	1800	
Plage de réglage de la température de l'eau par pompe à chaleur	°C	45 à 62 (réglage usine à 55°C)	
Plage de température d'utilisation de la pompe à chaleur (température de l'air extrait)	°C	5 à 35	
Débit d'air en configuration gainé sur la VMC	m3/h	35 à 265 m3/h	
Pression d'aspiration	Pa	110 réglé en usine, 130 si caisson de répartition	
Fluide frigorigène	-/kg	R134a* / 0,7	
Charge en fluide rapportée au volume d'eau	Kg/L	0,00375	
Performances certifiées à 20 °C d'air (CDC LCIE 103-15B) **			
A un débit d'air de 150 m³/h			
Coefficient de performance (COP)		3,55	3,36
Pes	W	24,9	26,1
Temps de chauffe (tr)	h. mn	11h58mn	11h58mn
Température de référence (Tref)	°C	53,0	53,0
A un débit d'air de 57 m³/h			
Coefficient de performance (COP)		3,21	3,23
Pes	W	28,0	27,8
Temps de chauffe (tr)	h. mn	14h10mn	14h10mn
Température de référence (Tref)	°C	53,1	53,1
A un débit d'air de 35 m³/h			
Coefficient de performance (COP)		2,71	2,77
Pes	W	28,8	28,2
Temps de chauffe (tr)	h. mn	17h01mn	17h01mn
Température de référence (Tref)	°C	53,0	53
Produit certifié NF Electricité Performance			
Puissance acoustique ***	dB(A)	49,1***	45,7****

* Le GWP (Global Warming Potential) du R134a est de 1350.

** Performances mesurées pour un chauffage du contenu de 15°C à 54°C avec une température d'air aspiré à 20 °C et une humidité relative de 37 %, selon le cahier des charges de la marque NF Electricité Performance LCIE 103-15B des chauffe-eau thermodynamiques autonomes à accumulation (basé sur la norme EN16147) en profil de soutirage L.

*** Mesure réalisée dans une chambre semi-anéchoïque sur double plan réfléchissant selon IEC 60704-1 par un laboratoire certifié, valeur moyenne pour une chauffe de 15°C à 62°C, débit d'air 35 m3/h, produit gainé, configuration VS RSE VMC IN (avec ventilateur intégré).

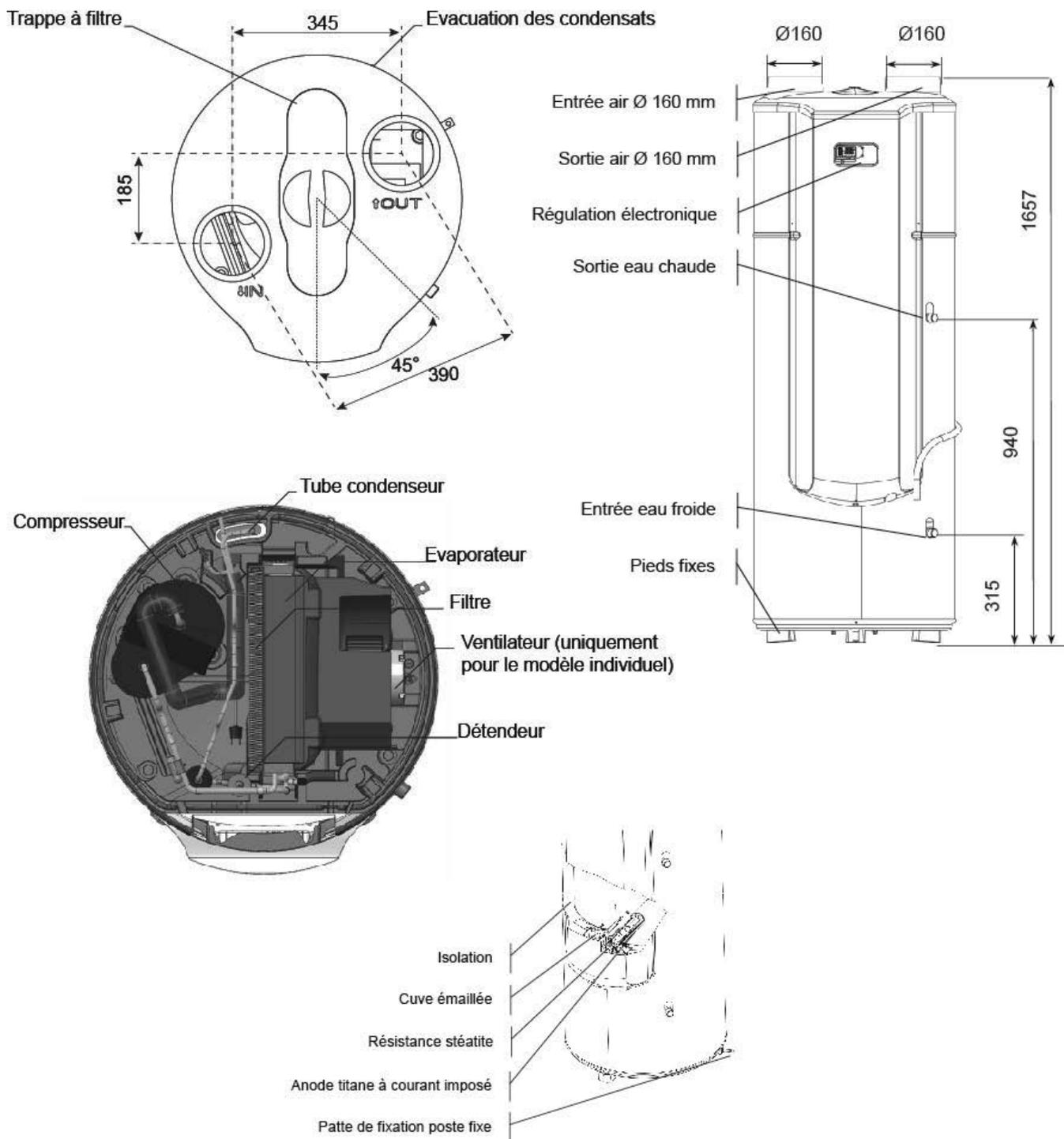
**** Mesure réalisée dans une chambre réverbérante selon la NF EN ISO 3741 par un laboratoire certifié (COFRAC), valeur moyenne pour une chauffe de 15°C à 50 °C.

Cet appareil est conforme aux directives 2004/108/CEE concernant la compatibilité électromagnétique et 2006/95/CEE concernant la basse tension.

Tableau d'aide au choix de la température de consigne en fonction du nombre de personnes et du confort souhaité (valeurs données à titre indicatif)

CONFORT	Nombre de personnes	Scénario	Réglage de consigne si fonctionnement permanent	Réglage de consigne si fonctionnement HC/HP
	1 à 4	6 x  + usages lavabos	51°C	51°C
5	7 x  + usages lavabos	51°C	55°C	
6	8 x  + usages lavabos	51°C	62°C	
CONFORT++	Nombre de personnes	Scénario	Réglage de consigne si fonctionnement permanent	Réglage de consigne si fonctionnement HC/HP
	1 à 2	1 x  + 1 x  + usages lavabos	51°C	51°C
	3	3 x  + 1 x  + usages lavabos	51°C	51°C
	4	2 x  + 1 x  + usages lavabos	51°C	62°C
5	4 x  + 1 x  + usages lavabos	62°C	-	

Dimensions / composants



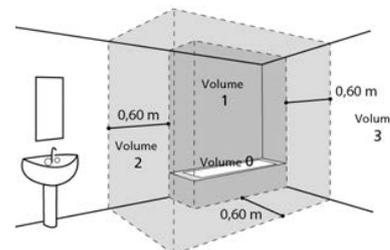
◀ Installation ▶

Choix du lieu d'installation

Ce que nous vous recommandons

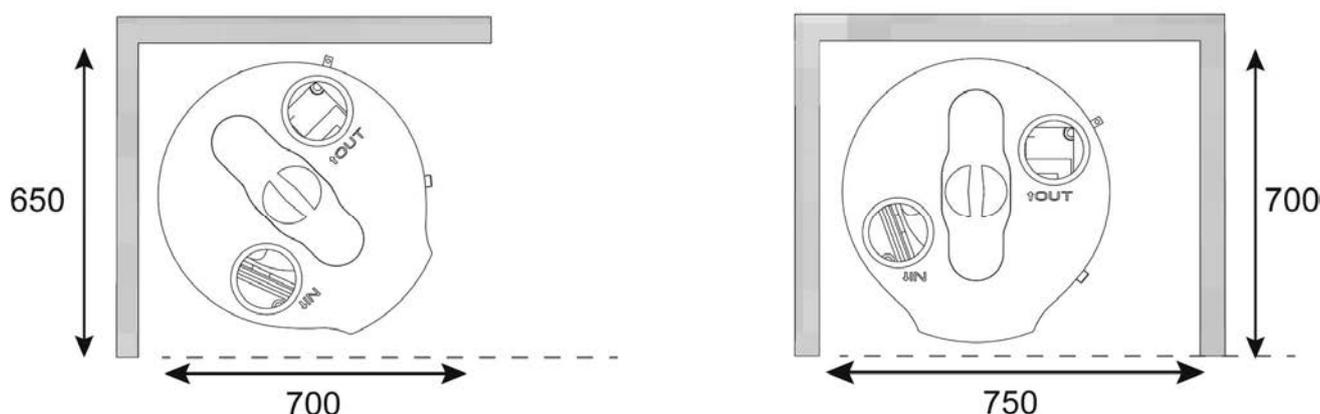
Le lieu d'installation doit répondre aux critères suivants (selon NFC 15-100) :

Le chauffe-eau doit être installé dans le volume 3 ou hors volume.



Résistance du plancher support	Tenue à une charge 350 kg minimum sur la surface du chauffe-eau
Type de local	Local au minimum hors gel Local conseillé = volume habitable (les déperditions thermiques du ballon ne sont pas perdues) Eviter la proximité des pièces de nuit pour le confort sonore Isolation phonique complète (porte comprise) du placard à prévoir si installation à proximité d'une pièce de nuit
Exemples de local	Cellier, arrière cuisine, placard dans l'entrée, lingerie
Volume du local	Pas de restriction (chauffe eau gainé)
Température de l'air extrait mini/maxi	5 à 35°C
Espace disponible sur les côtés du chauffe-eau	Laisser au minimum 5 cm tout autour du chauffe eau pour les opérations de maintenance
Hauteur sous plafond	Minimum 2 mètres (changement du filtre par le dessus)
Encombrement	600 mm x 600 mm (l x P), voir schéma ci-dessous pour intégration placard
Raccordement aéraulique	Prévoir un raccordement en flexible pour désolidariser le produit du réseau en cas de maintenance lourde.

Dimensions minimum conseillées, avec nourrices, groupe de sécurité et évacuation des condensats.



Ce qui est interdit ou non conseillé

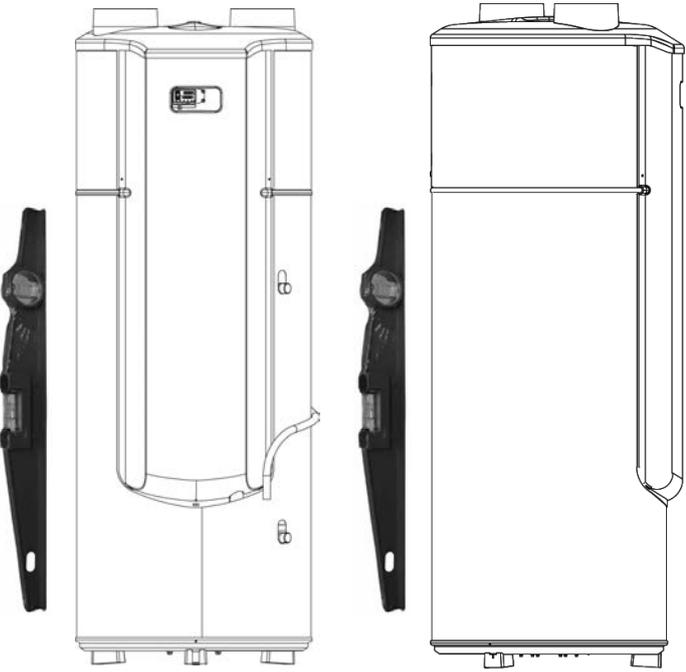
Eviter l'aspiration de locaux poussiéreux (atelier de bricolage, cave avec terre battue...): risque d'encrassement rapide de l'évaporateur et d'arrêt de la pompe à chaleur.

Ne pas puiser d'air contenant des solvants ou des matières explosives.

Ne pas raccorder l'appareil à des hottes évacuant de l'air gras ou pollué.

Ne pas installer le chauffe-eau dans un local soumis au gel.

Mise en place du produit

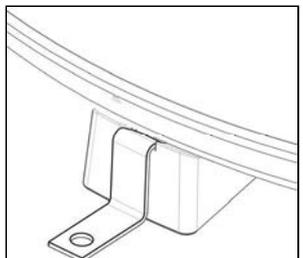


MAXIMUM !

Le chauffe eau doit être installé sur un sol lisse et horizontal.
Si ce n'est pas le cas, il doit être **mis de niveau** en le calant au niveau des patins support.

Sans cette précaution, on peut rencontrer des problèmes d'évacuation de condensats et donc de givrage.

Le chauffe eau doit obligatoirement être fixé au sol à l'aide de la patte de fixation prévue pour cet usage (conformément à l'article 20 de la EN 60335-1).



Le chauffe-eau doit être installé dans un endroit facile d'accès pour permettre son entretien et son démontage.

◀ Raccordement hydraulique ▶

Avant de procéder au raccordement hydraulique, il est absolument indispensable de bien nettoyer les tuyauteries d'alimentation afin de ne pas risquer d'introduire dans la cuve du chauffe-eau des particules métalliques ou autres.

⚠ Installer un bac de rétention sous le chauffe-eau lorsque celui-ci est positionné dans un faux-plafond, des combles ou au-dessus de locaux habités. L'utilisation d'un bac de rétention est également conseillée dans les logements collectifs. Une évacuation raccordée à l'égout est nécessaire.

L'utilisation de l'appareil dans un bouclage sanitaire n'est pas autorisée : une telle installation provoque une destratification de l'eau dans le ballon et a pour conséquence un manque d'eau chaude. De plus, un bouclage sanitaire réduira fortement les performances de la pompe à chaleur.

Raccordement eau chaude :

⚠ Il est obligatoire d'équiper le piquage eau chaude d'un raccord diélectrique (fourni avec l'appareil). Ne pas raccorder directement aux canalisations en cuivre le piquage eau chaude afin d'éviter les couples galvaniques fer/cuivre.

En cas de corrosion des filetages du piquage eau chaude non équipé de cette protection, notre garantie ne pourrait être appliquée.

⚠ La réglementation française impose, dans les pièces destinées à la toilette, une température maximale de l'eau chaude sanitaire à 50° C maximum au point de puisage. Dans les autres pièces, la température de l'eau chaude sanitaire est limitée à 60° C aux points de puisage.

Dans le cas d'utilisation de tuyaux en matière de synthèse (ex : PER), la pose d'un régulateur thermostatique en sortie de chauffe-eau est obligatoire. Il doit être réglé en fonction des performances du matériau utilisé.

Raccordement eau froide :

⚠ L'installation doit être effectuée à l'aide d'un groupe de sécurité horizontal ou coudé taré à 7 bars (non fourni), neuf, portant le marquage NF (norme NFD 36-401) raccordé sur le piquage eau froide du chauffe-eau.

⚠ Aucun organe (vanne d'arrêt, réducteur de pression...) ne doit être placé entre le groupe de sécurité et le piquage eau froide du chauffe-eau, à l'exception d'une canalisation de cuivre. Dans ce cas, il faut rajouter un raccord diélectrique (non fourni) sur le piquage eau froide.

Il est interdit de raccorder un flexible souple entre le chauffe eau et le groupe de sécurité.

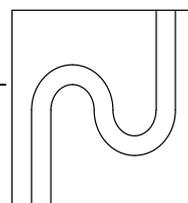
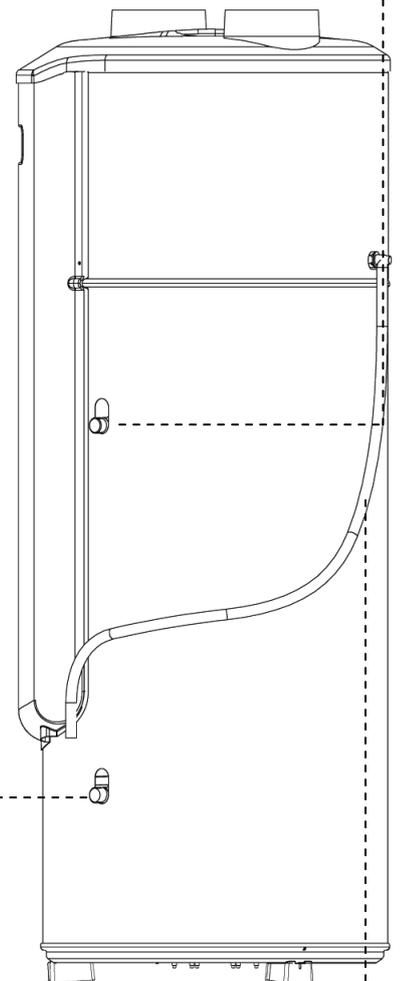
De l'eau pouvant s'écouler du tuyau de décharge du dispositif limiteur de pression, le tuyau de décharge doit être maintenu à l'air libre (cela peut représenter 2 à 3% de la capacité du chauffe-eau). Il est donc nécessaire de prévoir le raccordement aux eaux usées. Un tuyau de décharge raccordé au dispositif limiteur de pression doit être installé dans un environnement maintenu hors gel et en pente continue vers le bas.

Quel que soit le type d'installation, elle doit comporter un robinet d'arrêt sur l'alimentation d'eau froide, en amont du groupe de sécurité.

L'installation doit comporter un réducteur de pression si la pression d'alimentation est supérieure à 5 bars. Le réducteur de pression doit être installé au départ de la distribution générale. Une pression de 3 à 4 bars est recommandée.

Evacuation des condensats :

⚠ Le refroidissement de l'air circulant au contact de l'évaporateur entraîne la condensation de l'eau contenue dans l'air du local aspiré.



◀ Raccordement aéraulique, réseau VMC ▶

Selon l'humidité de l'air, il peut se former jusqu'à 0,25 litres/heure de condensats. L'écoulement de ces condensats ne doit pas être réalisé de manière directe à l'égout, car les vapeurs d'ammoniac qui refoulent de l'égout pourraient endommager les pièces de la pompe à chaleur. **Il est donc impératif d'aménager un siphon d'écoulement avec le tube des condensats et de le charger en eau.**

Généralités

La performance énergétique du chauffe-eau à pompe à chaleur est liée à la température de l'air aspiré. Plus l'air aspiré est chaud, meilleur est le COP (Coefficient de Performance).



Le chauffe-eau ne doit en aucun cas prélever l'air dans un local chauffé en dehors des pièces humides (VMC). Ceci nuirait à la performance globale, l'appareil puisant alors des calories produites par un autre système de chauffage.

Raccordement des gaines sur le CHOD

Les gaines doivent obligatoirement être fixées sur le chauffe-eau à l'aide de vis ou de ruban adhésif. Pour cette dernière solution, le ruban adhésif doit être choisi dans le catalogue du constructeur et adapté au type de gaine retenu (respect de la norme EN et CEI 60 335-1 art 22.11).

Le réseau aéraulique doit pouvoir être désolidarisé du chauffe-eau en cas de remplacement de ce dernier.

Une parfaite étanchéité à l'air doit être assurée à chaque connexion aéraulique. Sans cela, le risque est un manque de ventilation du logement (et donc une mauvaise qualité d'air), un manque d'eau chaude sanitaire, et une surconsommation du chauffage l'hiver.

Contraintes sur le réseau VMC

Le réseau VMC complet (nombre d'entrées d'air, nombre de bouches d'extraction, longueurs et diamètres des canalisations) peut faire l'objet d'une étude par le service avant-vente ou à l'aide d'un logiciel fourni par le constructeur. Il doit être conforme aux réglementations en vigueur.

Domaine d'emploi

Pour l'Aeraulix avec moteur VMC inclus (utilisé en maison individuelle ou logement collectif traité de manière individuelle)

Type de vmc	types de logement et nb de sanitaires maxi	débit base config min	débit base config max
AUTO	A partir du T1, de 1 à 6 sanitaires	35,0	150
HYGRO A	A partir du T2, de 1 à 4 sanitaires	37,0	142,8
HYGRO B	A partir du T2, de 1 à 6 sanitaires	37,3	116,5

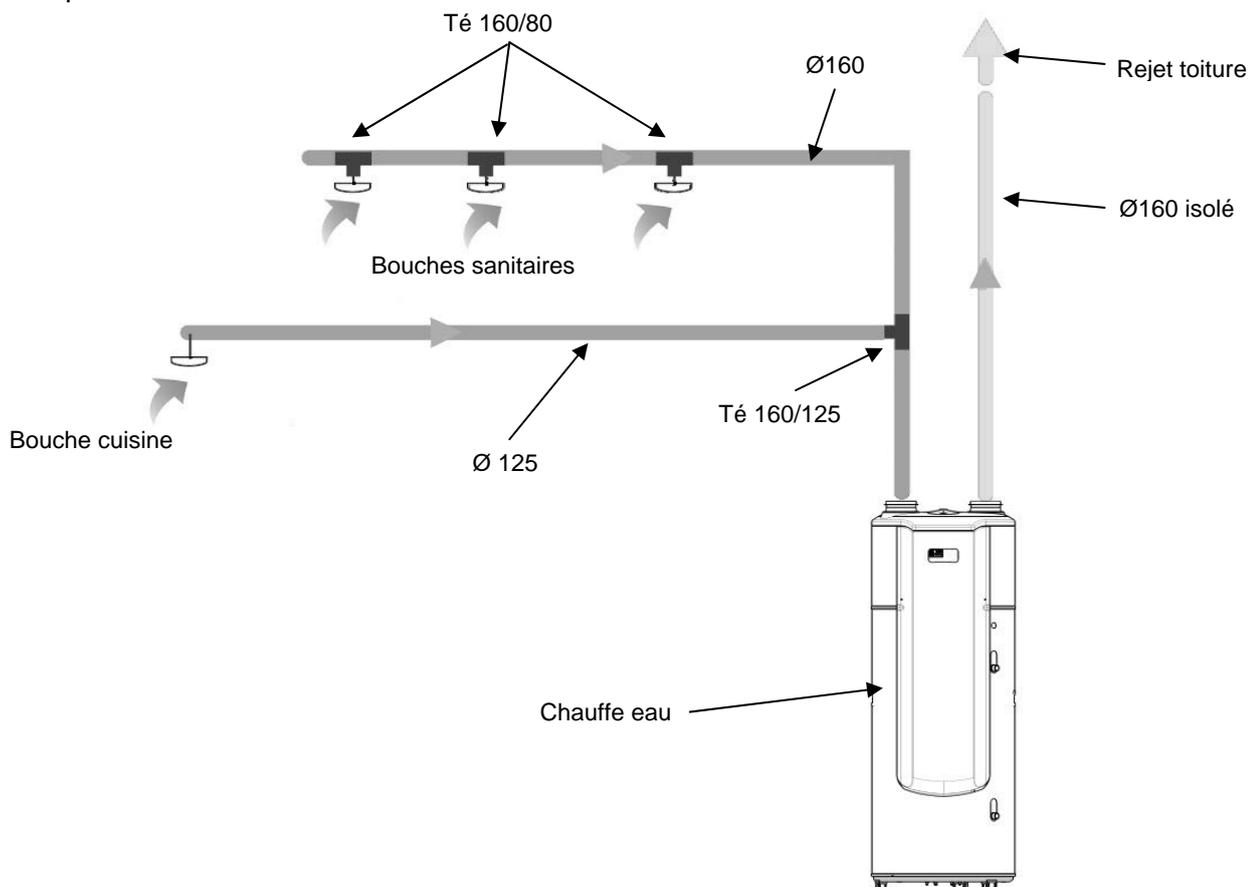
Pour L'Aeraulix CI sans moteur VMC inclus (utilisé en logements collectifs)

Type de vmc	types de logement et nb de sanitaires maxi	débit base config min	débit base config max
AUTO	A partir du T1, nombre de sanitaires selon l'avis technique	35,0	150
HYGRO A	A partir du T2, nombre de sanitaires selon l'avis technique	37,0	142,8
HYGRO B	A partir du T2, nombre de sanitaires selon l'avis technique	37,3	116,5

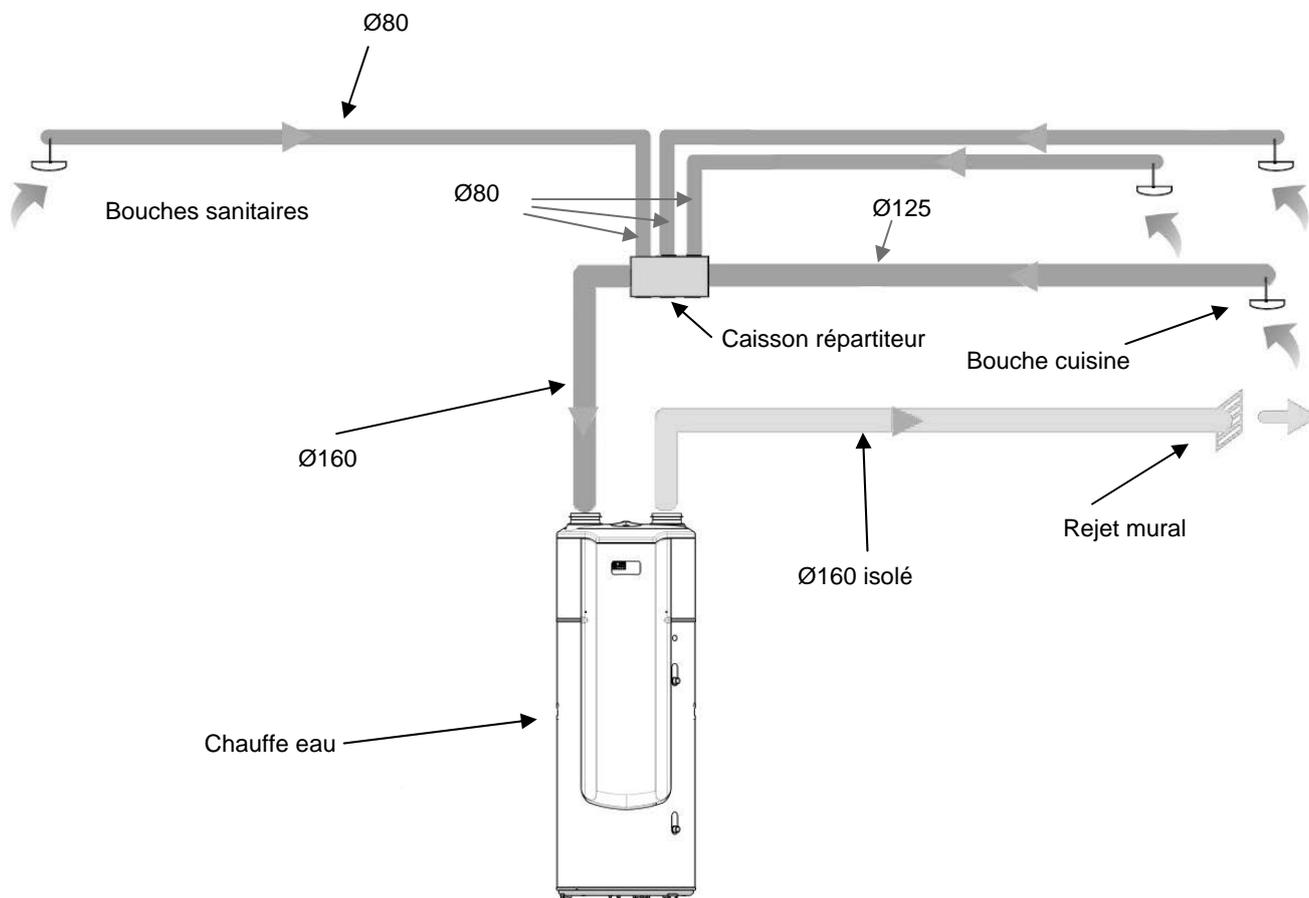
Schémas de principe de réseaux VMC pour maison individuelle :

Prévoir un isolant épaisseur 25 mm au rejet et épaisseur 50 mm à l'extraction si le réseau est hors volume chauffé.

Exemple de réseau linéaire :

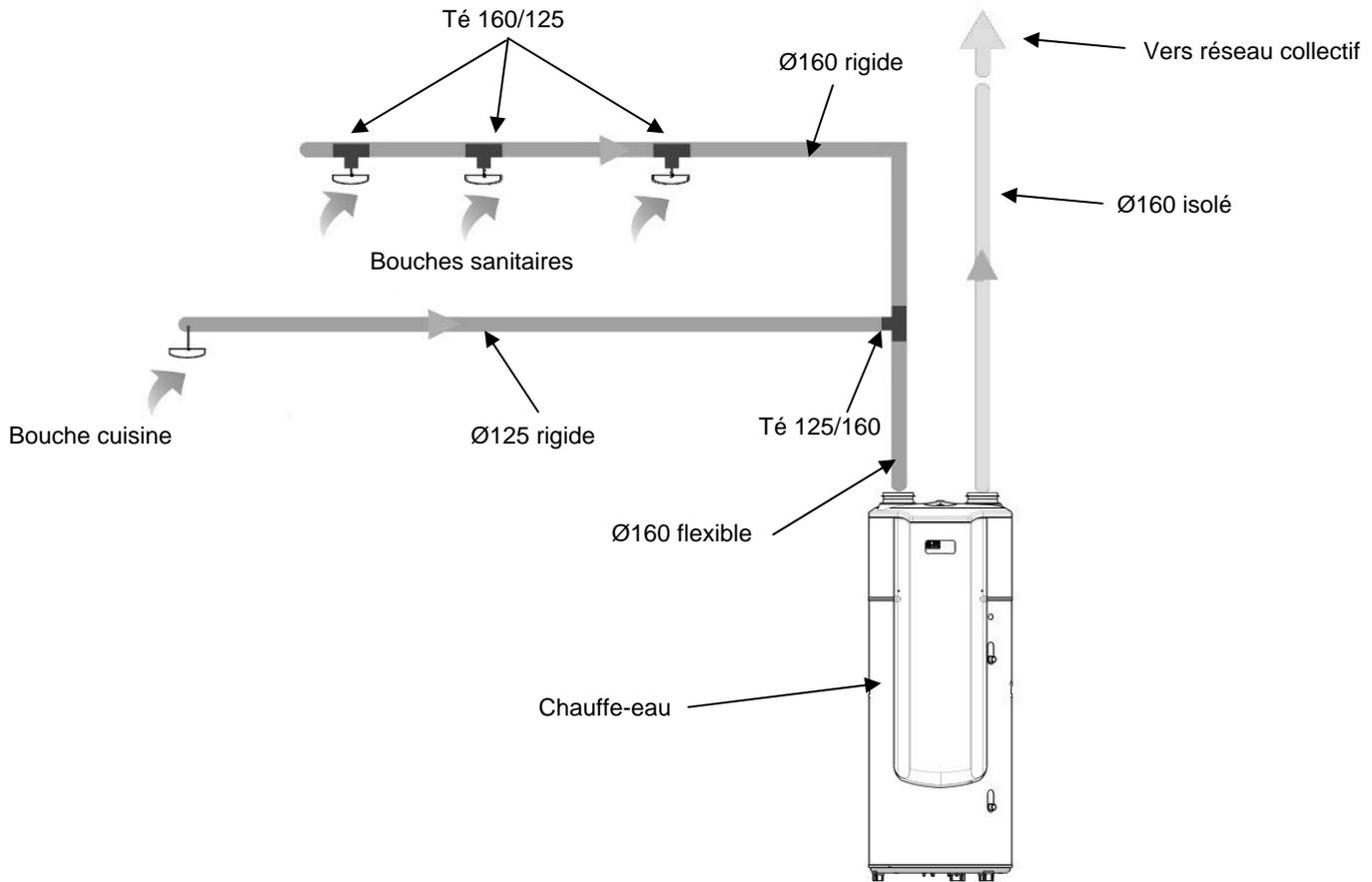


Exemple de réseau pieuvre :



Schémas de principe de réseaux VMC pour logement collectif :

Prévoir un isolant d'épaisseur 25 mm au rejet.
Exemple de réseau:



Configuration d'installation :

➤ *Conduits :*

N'utiliser que la longueur de conduit nécessaire, éviter les coudes inutiles.
En maison individuelle, les parties rectilignes doivent être étirées sans être tendues afin d'éviter les phénomènes de résonance. Ne pas écraser le conduit.
Limiter au maximum les fuites sur le réseau en utilisant des accessoires à joint ou du ruban adhésif prévu pour cet usage.

➤ *Rejet :*

En maison individuelle	le rejet doit obligatoirement être raccordé à l'extérieur avec un accessoire offrant peu de résistance au passage de l'air. Utiliser de préférence les chapeaux de toiture référence CPR 160 A ou R, CT 160 ardoise ou CT 160 tuile. Pour une sortie d'air murale utiliser de préférence ME 160 ou GAP 160. L'ensemble de ces références sont décrites dans l'avis technique "Système de ventilation mécanique hygroréglable" associé au produit.
En logement collectif	le rejet doit obligatoirement être raccordé à un conduit collectif.

➤ *Bouches :*

Les bouches d'extraction doivent être placées en hauteur (mini recommandé 1,80 m) uniquement dans les pièces techniques (cuisine, sanitaires) et distantes d'au moins 20 cm d'un obstacle (angle de mur, meuble,...).

Type de gaines à utiliser en maison individuelle dans un réseau en combles non chauffés.

Utiliser impérativement de la gaine isolée.

 Epaisseur de l'isolation pour le réseau : 50 mm de laine de verre afin de conserver un maximum de calories jusqu'au chauffe-eau

La garantie de la cuve contre la corrosion est subordonnée à l'utilisation d'une gaine isolée minimum 25 mm de laine de verre sur le rejet.

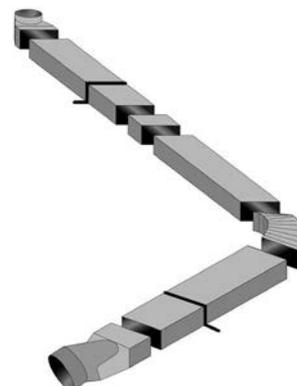


Type de gaines à utiliser en maison individuelle dans un réseau en volume chauffé.

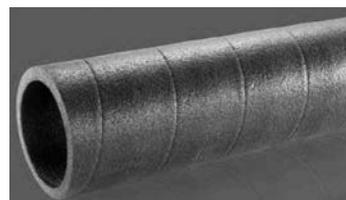
A utiliser dans des combles aménagés, dans le cas de passage en apparent ou au-dessus d'éléments aménagés ou pour passage en faux-plafonds.

 Pour le rejet, utiliser de la gaine isolée de 25 mm de laine de verre.

La garantie de la cuve contre la corrosion est subordonnée à l'utilisation d'une gaine isolée minimum 25 mm de laine de verre sur le rejet.



De la gaine polyéthylène peut également être utilisée dans cette configuration (y compris sur le rejet).



Type de gaines à utiliser en logement collectif :

Utiliser des conduits circulaires rigides.

Bouches :

Utiliser des bouches de type :



	Type de pièce	Réf maison individuelle HB	Réf logement collectif
Bouches hygroréglables	Cuisine SdB WC	Pack BHB T3/4 Pack BHB T5/7	BHC BH SDB BAWC ou BE 15 ou BN 15 ou BE 30 ou BN 30
Bouches autoréglables	Cuisine SdB WC	BCETou BCPT BE ou BN	BCETou BCPT BE ou BN

Se reporter aux avis techniques pour la répartition des bouches et entrées d'air hygroréglables.

L'alimentation de la bouche cuisine s'effectue par un câble à deux conducteurs, il est à encastrer dans la bouche par l'arrière de la platine support.

Après avoir retiré le corps de la bouche, passez les câbles par l'ouverture aménagée et raccordez-les sur le bornier.

A la première mise sous tension, la bouche passe automatiquement en grand débit.

Les circuits d'alimentation des bouches devront être repérés sur le tableau électrique afin de pouvoir couper le courant en cas d'intervention sur les bouches.

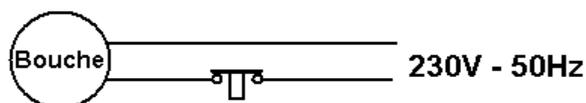
La platine électronique et l'actionneur électrique sont en permanence sous tension, un bouton poussoir à ouverture permet d'enclencher le passage au débit maximum d'extraction.



BOUCHE A DETECTION

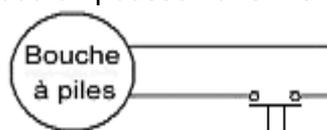
➤ *Câblage des bouches électriques :*

L'alimentation est faite par l'intermédiaire d'un bouton poussoir à ouverture (normalement fermé) réservé à cet usage. La bouche passe au débit maximum d'extraction après 40 secondes pour une durée de 30 minutes environ.



➤ *Câblage des bouches à pile :*

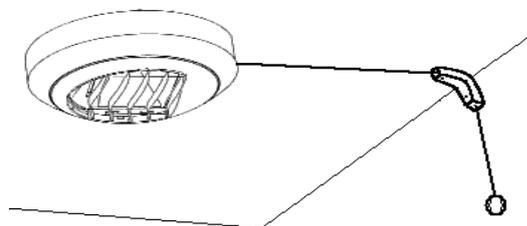
Pas de branchement sur le secteur. L'alimentation est faite par trois piles alcalines LR06 ou AA. Pour les bouches à piles sans détection, câblage du bouton poussoir à fermeture (normalement ouvert).



Pour les bouches à détection de présence :
Placer la lentille de détection toujours en direction de la porte et vers le bas.

Le volet s'ouvre dès détection d'un mouvement et reste ouvert 30 minutes environ.

➤ *Installation des bouches à cordelette :*



Pour les bouches équipées d'un cordon de commande et montées au plafond, il est préférable de monter un renvoi d'angle (RAB) afin d'éviter que le cordon ne pende sous la bouche.

La platine support de la bouche doit impérativement être vissée au mur.

➤ *Les autres bouches fonctionnent de manière hygro- ou auto-régulée*

Entretien :

Bouches d'extraction : deux fois par an au minimum

- Retirer le corps de la platine. La platine solidaire du conduit ne doit pas être déposée.
- Nettoyer le corps de la bouche à l'eau savonneuse sans démonter le volet.
- Vérifier les piles pour les bouches à détection.
- Remonter le corps sur la platine.

Filter : Le filtre de protection de l'évaporateur est à changer au moins une fois par an. Pour cela, le filtre usagé doit être remplacé par un filtre équivalent du constructeur. Le filtre est accessible par la trappe d'accès sur le dessus de l'appareil (voir chapitre « Maintenance et dépannage »).

◀ Raccordement électrique ▶

Ne jamais alimenter électriquement et directement l'élément chauffant.



Attention : le chauffe-eau ne doit être raccordé électriquement qu'après son remplissage en eau.



Le chauffe-eau doit être alimenté de façon permanente pour ne pas risquer un manque d'eau chaude et garantir la protection ACI Hybride (Anti-Corrosion) du chauffe eau (pas d'alimentation directe par délesteur ou gestionnaire d'énergie).



Signal heures creuses :

Ce signal peut être réalisé à partir d'un délesteur ou d'un gestionnaire d'énergie. Il ne se substitue en aucun cas à l'alimentation du chauffe-eau.

Dans ce cas, seul l'appoint électrique est désactivé si on détecte un délestage.

Le chauffe-eau doit être raccordé sur un réseau à courant alternatif 230V monophasé. Le raccordement électrique devra être conforme aux normes d'installation NFC 15-100 ou aux préconisations en vigueur dans le pays où le chauffe-eau sera installé.

L'installation comportera :

- Un disjoncteur omnipolaire (courbe C minimum) avec ouverture des contacts d'au moins 3mm.
- Une protection par un disjoncteur différentiel de 30mA.

Le thermostat de sécurité équipant l'appoint électrique ne doit en aucun cas subir de réparation en dehors de nos usines. Le non respect de cette clause supprime le bénéfice de la garantie.



La mise à la terre est obligatoire.

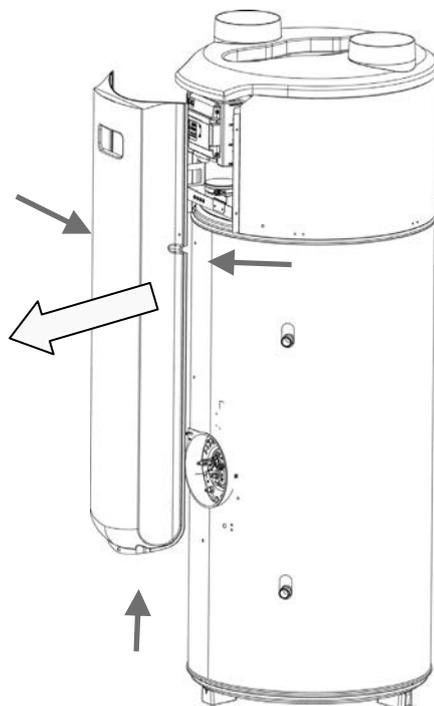
Ne jamais alimenter directement l'élément chauffant.

Ne pas raccorder sur une prise de courant.

Le raccordement électrique du chauffe eau se fait en démontant le capot de façade qui est fixé par 3 vis.

Un bornier de raccordement est disponible en partie basse de la zone protégée.

Attention à ne pas détériorer les éléments protégés par le capot pendant l'opération de raccordement (régulation, capteur de pression, filerie, ...).

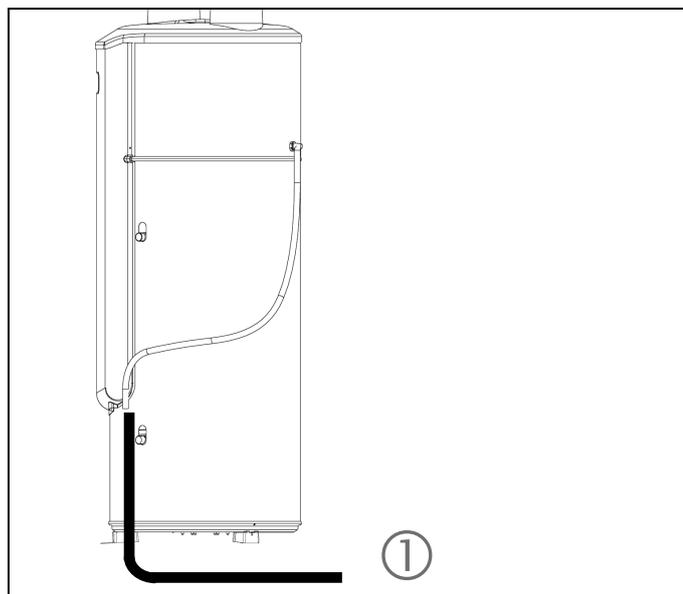


- VOIR SCHEMAS DE CABLAGE ET RACCORDEMENT EN DEBUT ET FIN DE NOTICE -

Raccordement électrique dans le cadre d'une simple tarification : recommandé

Dans le cas d'une simple tarification, il faut amener **1 alimentation 230V** sur le chauffe eau. Cette alimentation est permanente.

Le chauffe eau doit ensuite être paramétré pour ce type de raccordement : voir chapitre « instructions à destination de l'installateur ».



Câblage permanent

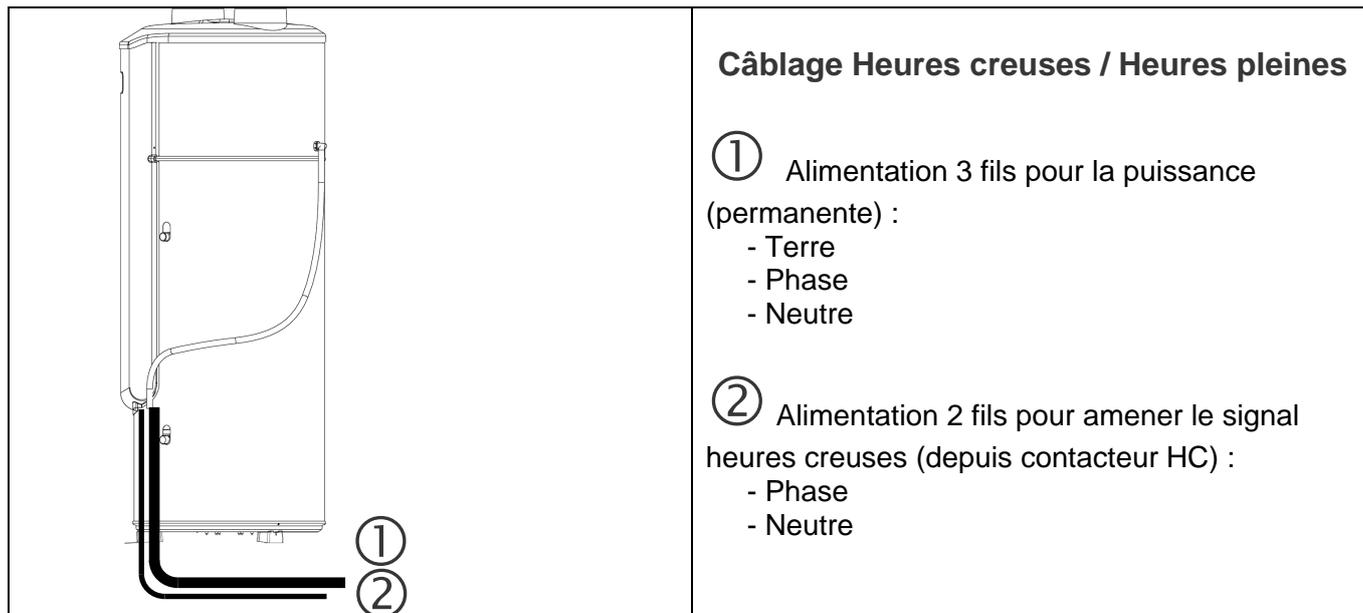
- ① Alimentation 3 fils pour la puissance (permanente) :
- Terre
 - Phase
 - Neutre

Raccordement électrique dans le cadre d'une double tarification

Dans le cas d'une tarification **heures creuses/ heures pleines**, il faut amener **2 alimentations 230V** sur le chauffe eau.

- Une alimentation 230V pour la puissance
- Une alimentation 230V pour amener le signal heures creuses

NOTA : Dans certains cas où il est difficile d'établir une deuxième ligne d'alimentation, il est possible de remplacer le signal heures creuses / heures pleines d'EDF par une horloge qui sera programmée suivant la tarification en vigueur sur le lieu d'installation.



Raccordement des dépressostats au caisson de ventilation

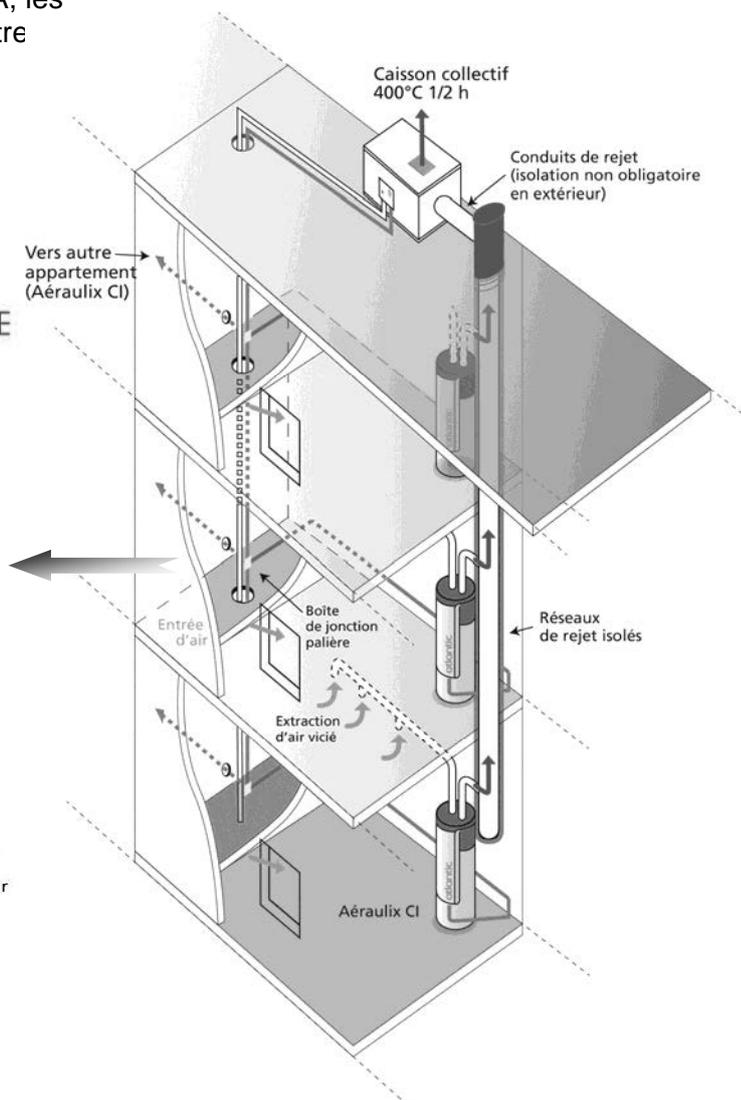
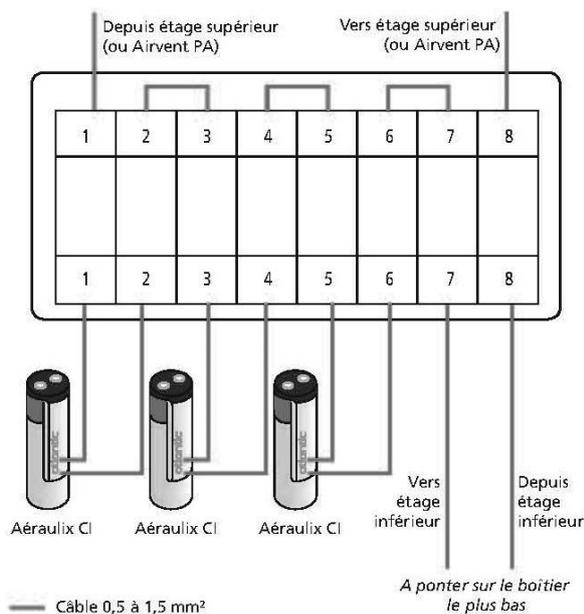
En logement collectif uniquement si Aéraulix CI associés à un caisson type AIRVENT PA :

Dans le cadre d'un couplage avec un caisson PA, les dépressostats inclus dans les produits doivent être raccordés en série.

Exemple de câblage par palier

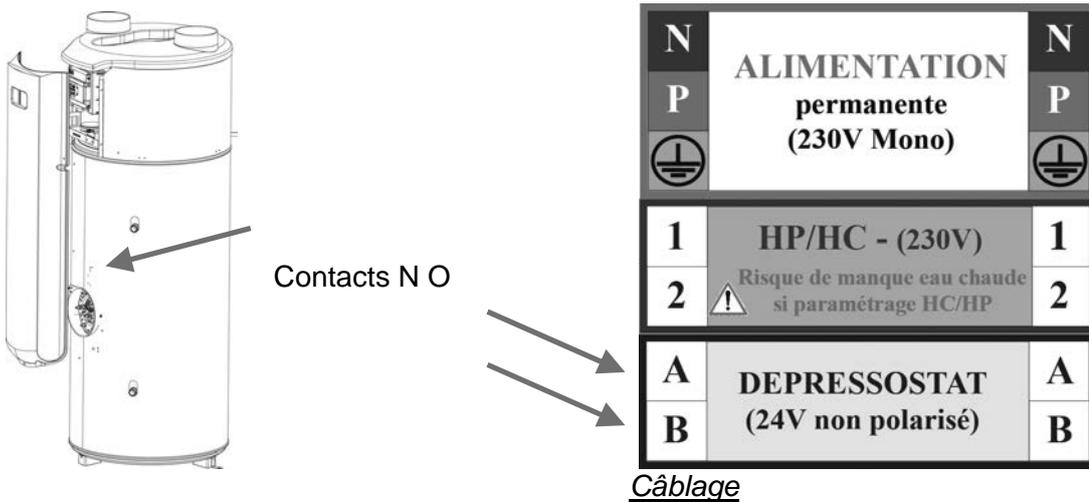
Câblage par palier

> EXEMPLE DE BOÎTE DE JONCTION PALIÈRE



Installation générale.

- connecter le câble sur le bornier prévu à cet effet.



◀ Mise en service ▶

Remplissage du chauffe-eau.

Ouvrir le ou les robinets d'eau chaude.

Ouvrir le robinet d'eau froide situé sur le groupe de sécurité (s'assurer que le clapet de vidange du groupe est en position fermée).

Après écoulement aux robinets d'eau chaude, fermer ceux-ci, votre chauffe-eau est plein d'eau.

Vérifier l'étanchéité du raccordement aux tubulures.

Vérifier le bon fonctionnement des organes hydrauliques en plaçant le groupe de sécurité de la position vidange à la position arrêt et réciproquement, afin d'éliminer la présence d'éventuels résidus dans la soupape d'évacuation.

Vérification du bon fonctionnement.

Mettre le chauffe-eau sous tension. Vérifier qu'aucune erreur n'apparaît à l'écran, sinon se reporter à la section diagnostique du système.

La température de consigne s'affiche et le symbole du ventilateur clignote (sauf modèle collectif).

Après 10 minutes le compresseur démarre (temps mini entre 2 démarrages du compresseur).

La température de sortie d'air doit être, après environ 15 minutes de marche du compresseur au moins 10°C plus froide que celle de l'air aspiré.

Après plusieurs heures de chauffe, de l'eau doit s'écouler goutte à goutte par l'orifice de vidange du groupe de sécurité (cet orifice doit être raccordé conformément au paragraphe « Raccordement hydraulique »). Ce phénomène est tout à fait normal, il s'agit de la dilatation de l'eau due à la chauffe.

Vérifier à nouveau l'étanchéité des raccordements.

La vérification étant concluante, reportez vous à la section paramétrage de cette notice afin d'optimiser le fonctionnement de votre appareil.

En cas de coupure, le chauffe-eau redémarre au bout de 10 minutes.

Mise en service :

Une fois l'installation terminée,

1. Sélectionner la consigne de pression

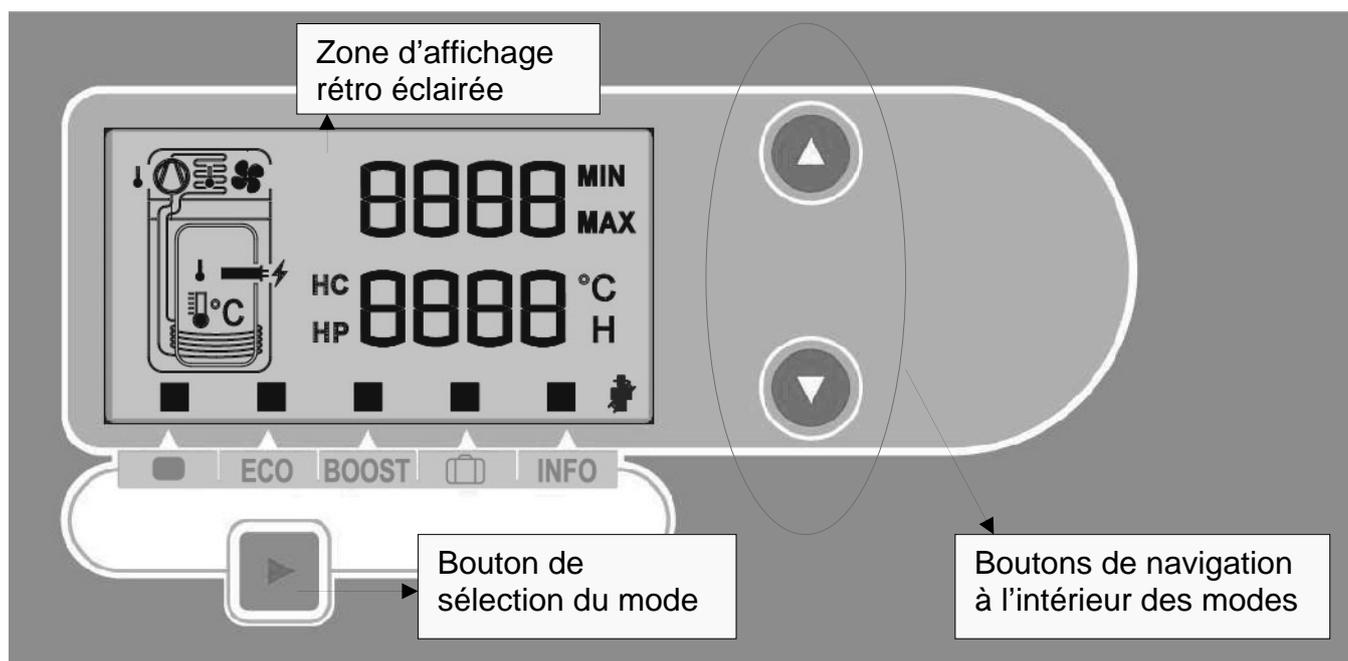
En maison individuelle	Sélectionner le paramètre PrES souhaité via le tableau de commande du chauffe-eau (voir page 26).
En logement collectif	Régler la consigne déterminée lors de la pré-étude directement sur le dépressostat de l'appareil concerné. 

2. Effectuer les vérifications suivantes :

	En hygoréglable	En autoréglable
Au débit minimal	Vérifier que la pression aux bouches d'extraction est comprise entre 80 et 160 Pa à l'aide d'un manomètre	Vérifier que la pression aux bouches d'extraction est comprise entre 50 et 160 Pa à l'aide d'un manomètre
Au débit maximal	Activer le grand débit cuisine, vérifier que la pression à la bouche cuisine est supérieure à 80 Pa	Activer le grand débit cuisine, vérifier que la pression à la bouche cuisine est supérieure à 80 Pa

◀ Instructions à destination de l'utilisateur ▶

Panneau de commande



Description des pictogrammes :

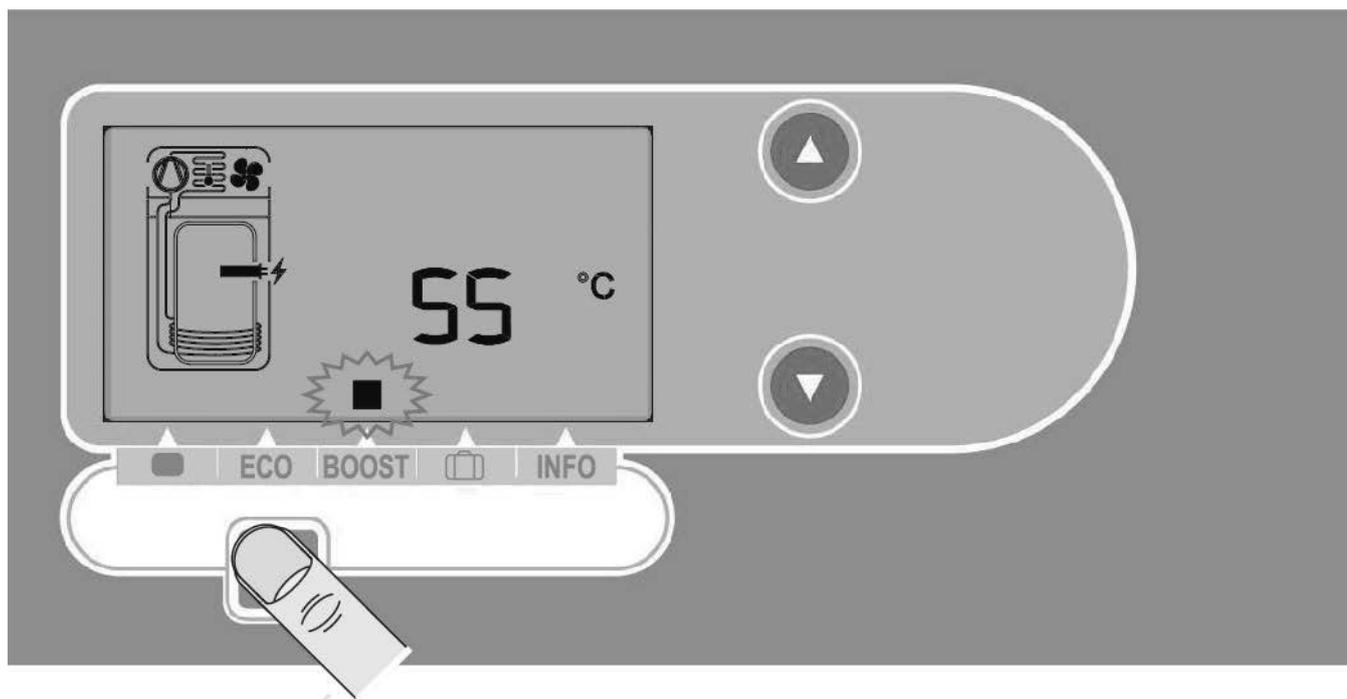
Symbole	Nom	Description
	Compresseur	Indique l'état du compresseur : Clignotement lent => Compresseur en cours de fonctionnement
	Sonde	Indique la position physique des sondes Clignotement lent => indique la sonde associée à la température affichée.
	Appoint Electrique	Indique l'état de la résistance électrique : Clignotement lent => Appoint électrique en cours de fonctionnement
	Manque eau chaude	Le pictogramme apparaît en mode ECO quand la PAC est en dehors des conditions de fonctionnement (température d'air)
HC HP	Heures Creuses ou Heures Pleines	En mode Heures Creuses – Heures Pleines le symbole correspondant à la tarification est affiché.
MIN	Minimum	Précise que la valeur affichée est le minimum rencontré par la sonde.
MAX	Maximum	Précise que la valeur affichée est le maximum rencontré par la sonde.

En maison individuelle uniquement :

	Ventilateur	Indique l'état du ventilateur : Clignote : indique que le ventilateur est en fonctionnement
--	-------------	--

Description des modes

La sélection des modes se fait par appui sur la touche mode. Un changement de mode est validé au bout de 5s (pour ne pas valider les modes intermédiaires lors de la navigation).



: **Mode spécifique**

En cas de manque d'eau chaude, ce mode permet de chauffer plus rapidement. Il sollicite l'appoint électrique en complément de la pompe à chaleur. En cas de besoin, ce mode est activable par un installateur.

: **Mode ECO**

Ce mode de fonctionnement utilise uniquement la pompe à chaleur (PAC) pour produire l'eau chaude. La température de l'air aspiré doit être comprise entre +5 et +35°C.

En mode HP/HC, démarrage uniquement en HC jusqu'à atteindre la température de consigne (la chauffe peut se terminer en HP).

: **Mode BOOST**

Ce mode de fonctionnement permet de réaliser de l'eau chaude rapidement en cas de besoins exceptionnels. Ce mode de relance réalise une chauffe complète du ballon avec les deux énergies PAC et électrique puis revient dans le mode précédemment sélectionné une fois la consigne atteinte.

: **Mode Absence**

Ce mode de fonctionnement permet de faire des économies lors d'une absence, tout en étant sûr d'avoir de l'eau chaude à son retour.

Il protège le ballon en le maintenant hors gel.

Il se relance automatiquement dans le dernier mode sélectionné 24 heures avant la fin du décompte des jours et réalise une chauffe anti-légionelle.

: **Mode INFO**

Ce mode permet de visualiser les températures mesurées par les différentes sondes ainsi que leurs valeurs maximum et minimum rencontrées. La dernière sonde visualisée dans ce mode sera affichée par défaut dans les autres modes (Attendre 1 minute).

Réglage de la température de consigne d'eau chaude en mode ECO

Le réglage de la température de consigne permet d'optimiser l'utilisation de votre chauffe eau.

Une température de consigne élevée garantit un confort en eau chaude important.

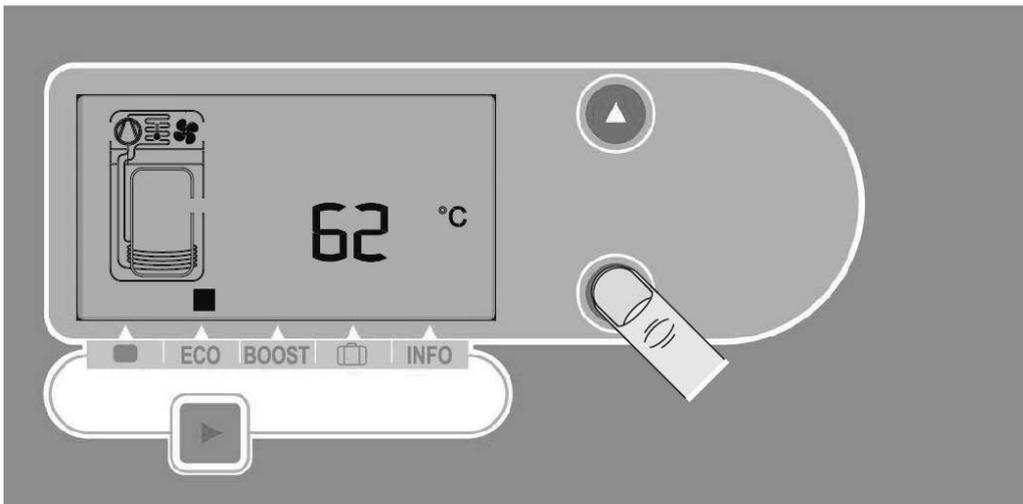
Une valeur basse garantit des économies optimales (mais attention au risque de manque eau chaude).

Il peut être utile de modifier cette valeur entre l'été et l'hiver, pour garantir le maximum d'économies l'été (consigne basse) et le maximum de confort l'hiver (consigne haute).

Un premier appui sur les flèches haut ou bas fait clignoter la valeur de consigne de température.

Les appuis suivants modifient la valeur, qui clignote encore.

Quand la valeur redevient fixe, elle est prise en compte par la régulation.

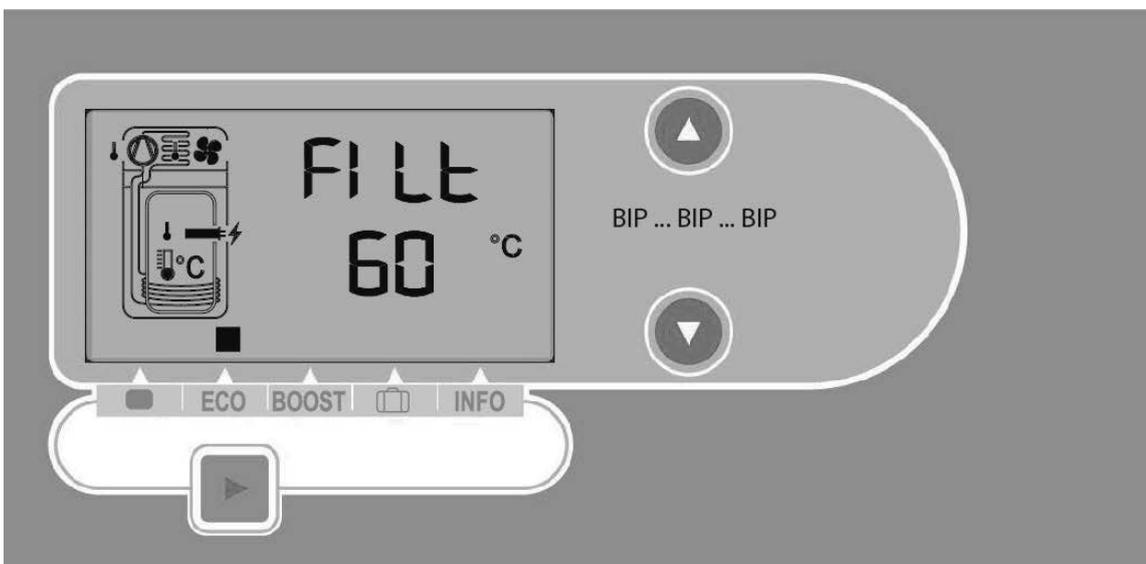


Signalisation de l'état du filtre

Au bout de 9 mois, le mot « FILT » s'affiche sur l'écran en fixe.

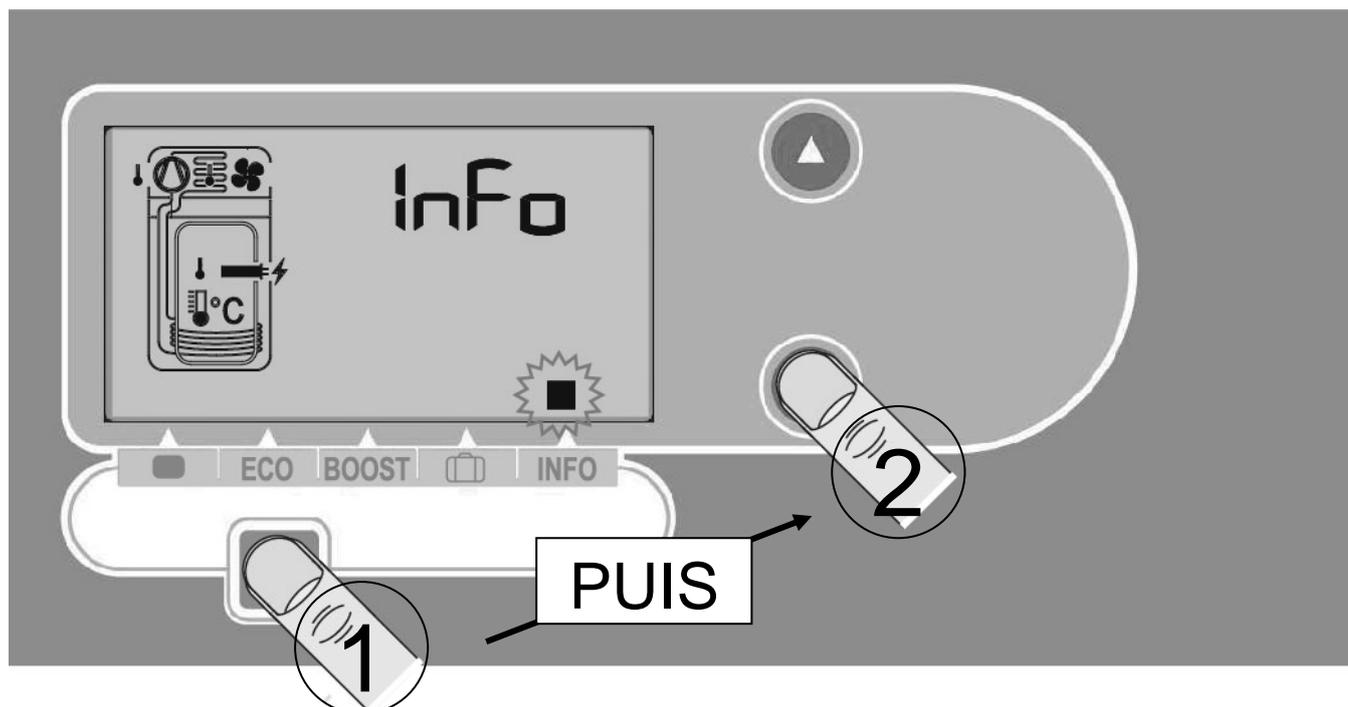
Au bout de 12 mois, il clignote et un BIP sonore est déclenché (suspendu par appui sur une touche).

La remise à zéro de l'indicateur se fait en mode « INFO ».



Informations accessibles en mode INFO

Une fois le mode Info sélectionné par appui sur la touche de mode, on navigue dans le menu info à l'aide des touches haut et bas



t 01	Température d'air Entrant	Sonde de température d'air situé dans le flux d'air entrant (puis MIN et MAX)
t 02	Température Evaporateur	Sonde de température située sur l'évaporateur (puis MIN et MAX)
t 03	Température d'eau	Sonde de température d'eau prise dans le doigt de gant (puis MIN et MAX)
ELEC	Appoint électrique	Temps de fonctionnement de l'appoint électrique en heures
PAC	Pompe à chaleur	Temps de fonctionnement de la PAC en heures
FILT 00--	Filtre	Encrassement du filtre (1 carré = 3 mois)

En maison individuelle uniquement :

P 01	Pression d'aspiration	Sonde de pression (puis MIN et MAX)
------	-----------------------	-------------------------------------

RAZ	La réinitialisation des valeurs MIN et MAX ainsi que des temps de fonctionnement et de l'encrassement du filtre se fait par appui simultané sur les 2 touches :	 + 
------------	---	---

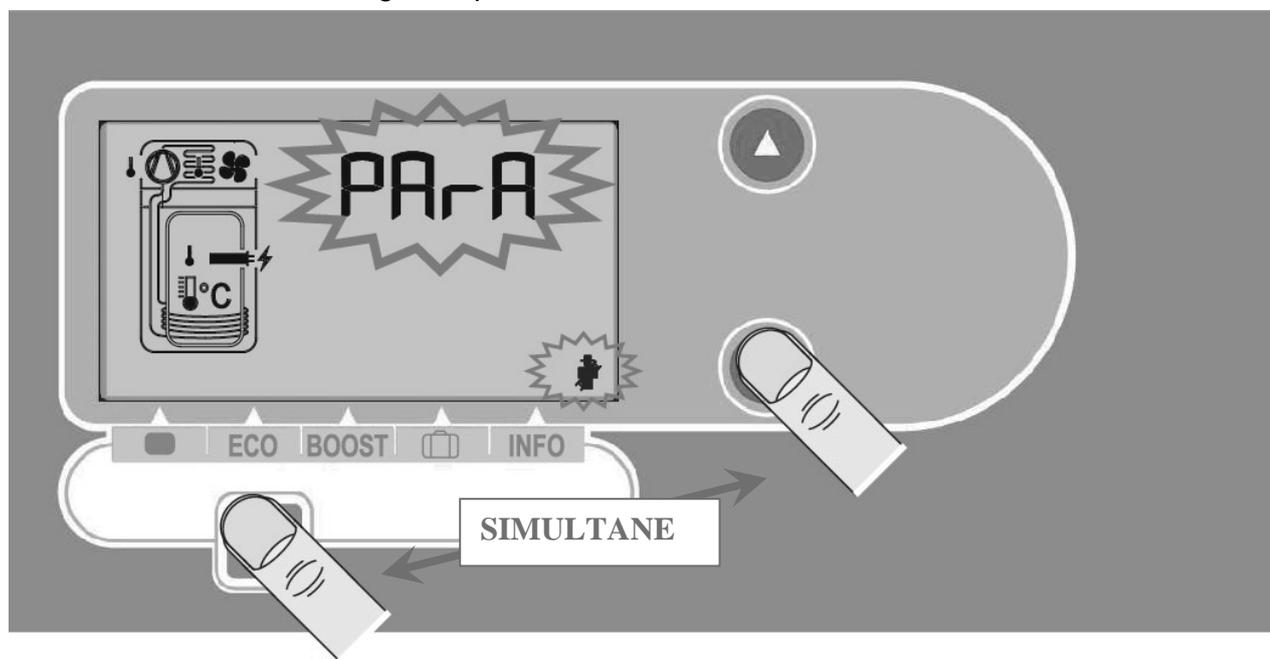
◀ Instructions à destination de l'installateur ▶

Mode paramétrage

Ce mode est destiné à l'installateur.

On active et on désactive ce mode par un appui simultané sur la touche de mode et la flèche du bas.

L'entrée dans le mode est signalée par le mot « Para » et l'icône installateur.



Ensuite :

	navigation entre les différents paramètres
ou	Modification des paramètres

AUTO ON	Fonctionnement électrique ou pompe à chaleur	Ce mode de fonctionnement gère de façon automatique le choix de l'énergie, permettant de faire des économies, tout en garantissant de l'eau chaude. Lorsque le mode auto est paramétré sur ON, il est accessible à l'utilisateur. Valeur par défaut : OFF
HCHP ON	Heures creuses/ Heures pleines	Ce paramètre permet d'indiquer à la régulation si elle doit prendre en compte l'information Heure Creuse et adapter son fonctionnement pour optimiser l'utilisation des sources d'énergies pendant ces heures creuses (pas d'appoint élec en heures pleines) Valeur par défaut : OFF
CrHC --H	Durée créneau heures creuses	Ce paramètre est affiché uniquement si HCHP est configuré sur On. Ce paramètre permet d'indiquer à la régulation la durée du créneau Heure creuse le plus long. Paramètre réglable de 4 à 8 heures par pas de 1 heure.
ALEG ON	Anti légionelle	Lorsque la fonction est activée, le produit réalisera une chauffe 1 fois par mois suivant les modes de fonctionnement habituels (AUTO ou ECO) à une consigne de 62°C. Ce paramètre n'a pas d'influence sur la chauffe anti-légionelle réalisée systématiquement au retour du mode absence. Valeur par défaut : OFF
FELC ON	Fonctionnement électrique	Ce mode permet de basculer sur un ballon électrique. Il est utilisé en cas de défaillance de la PAC. La température est régulée par la sonde doigt de gant jusqu'à la consigne avec un hystérésis de 5°C. Valeur par défaut : OFF

Vérification aéraulique de votre installation :

- Se munir d'un manomètre à pression différentiel (dit « mesureur de pression » – voir catalogue Atlantic ventilation ou site web).
- Vérifier que la pression à l'intérieur des bouches Sdb, WC et Cellier est supérieure à 80 Pa (Pa = pascal) en hygro-réglable, ou 50 Pa en auto-réglable, et que la pression à l'intérieur de la bouche cuisine est supérieure à 70 Pa quand elle est ouverte en grand débit.

Pour se faire, il faut insérer dans la bouche VMC le tube transparent relié à une des entrées du mesureur et laisser la seconde entrée à l'air libre (voir photos ci-dessous).



- Si les valeurs mesurées n'atteignent pas les pressions minimums ci-dessus, augmenter la valeur « PrEs » du paramètre système par pas de 5 Pa (110, 115, 120...) jusqu'à obtenir les valeurs minimums de pression dans les bouches.

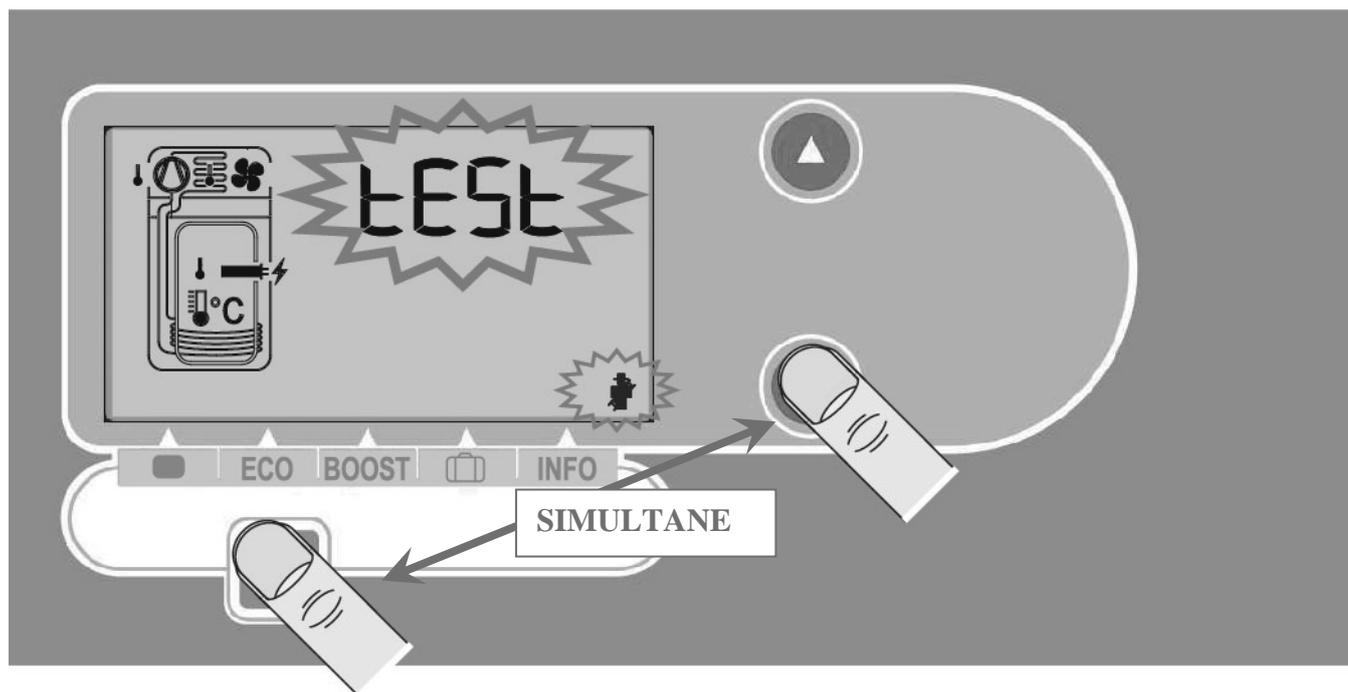
En maison individuelle uniquement :

PrEs	Pression d'aspiration du ventilateur	Ce paramètre est réglé d'usine à 120 Pa. Pour une installation avec un caisson de répartition, sélectionner 130 Pa. Valeur maximale : 145 Pa
-------------	--------------------------------------	---

Mode test

Ce mode est destiné à l'installateur.

On active et on désactive ce mode par un appui simultané sur la touche de mode et la flèche du haut. L'entrée dans le mode est signalée par le mot « test » et l'icône installateur.



Ensuite :

	navigation entre les différents éléments
---	--

PAC ON	Compresseur	Le compresseur est activé pendant 3 minutes maximum sans prendre en compte les erreurs du système. Ce mode de fonctionnement ne réalise pas l'anti-court cycle (temps mini entre 2 démarrages).
ELEC ON	Appoint électrique	L'appoint électrique est piloté pendant 3 minutes maximum sans prendre en compte les erreurs du système.
T 01 T 02 T 03	Valeurs des sondes	Les valeurs de sondes sont affichées pour aider au dépannage car certaines erreurs ne permettent pas d'accéder au menu info.
P 01	Valeur de pression d'aspiration	La valeur indiquée est la valeur instantanée lue par la sonde.

En maison individuelle uniquement

FAN ON	Ventilateur	Le ventilateur est piloté à la vitesse à laquelle il régulait avant l'entrée dans le mode. La vitesse est ajustable de 20 à 100% par pas de 5%.
-----------	-------------	--

Erreurs / Diagnostic :

Code Affiché	Condition de déclenchement de l'erreur	Causes	Conséquences	Dépannage
Err 03	Sonde de température d'eau (sonde 3 : doigt de gant) défectueuse	Sonde coupée ou en court circuit	▪ Pas de chauffe.	<ul style="list-style-type: none"> Vérifier les connexions. Sortir la sonde du doigt de gant et vérifier s'il y a de l'humidité.
Err 06	Liaison ACI Hybride en court circuit	Filerie ou anode ACI Hybride en court circuit	<ul style="list-style-type: none"> La chauffe reste active. Protection ACI Hybride désactivée, risques de corrosion. 	Vérifier : <ul style="list-style-type: none"> Les connexions de câblage, Le faisceau et/ou la filerie ACI Hybride. Si nécessaire, remplacer le faisceau et/ou la filerie ACI.
Err 07	Liaison ACI Hybride ouverte	Absence d'eau dans le ballon ou filerie ACI Hybride coupée.	<ul style="list-style-type: none"> Pas de chauffe. Protection ACI Hybride désactivée. 	Mettre en eau le ballon. <ul style="list-style-type: none"> Vérifier le faisceau et/ou la filerie ACI Hybride. Si nécessaire, remplacer le faisceau et/ou la filerie ACI.
Err 09	Température d'eau trop chaude (> 80° C)	<ul style="list-style-type: none"> Résistance électrique alimentée en permanence Sonde 3 hors service 	▪ Pas de chauffe.	Vérifier : <ul style="list-style-type: none"> Les connexions et le positionnement de la sonde 3 ; Que l'appoint n'est pas piloté en permanence. Réarmer la sécurité mécanique si nécessaire. ⚠ : acquittement manuel par appui sur la touche MODE.
Err 21	Sonde de température d'air entrant (sonde 1) défectueuse	Sonde coupée ou en court-circuit.	<ul style="list-style-type: none"> Arrêt de la pompe à chaleur <ul style="list-style-type: none"> Mode AUTO : chauffe avec appoint électrique Mode ECO : pas de chauffe 	Vérifier les connexions. Si nécessaire, remplacer le faisceau de sonde.
Err 22	Sonde de température évaporateur (sonde 2) défectueuse ou hors limite.	<ul style="list-style-type: none"> Sonde coupée ou en court circuit, ou mal raccordée Fonctionnement en dehors des préconisations d'installation 	<ul style="list-style-type: none"> Arrêt de la pompe à chaleur <ul style="list-style-type: none"> Mode AUTO : chauffe avec appoint électrique Mode ECO : pas de chauffe 	Vérifier <ul style="list-style-type: none"> Les connexions. Si nécessaire, remplacer le faisceau de sonde Le bon fonctionnement du ventilateur L'évacuation des condensats Le positionnement de la sonde évaporateur ⚠ : acquittement manuel par appui sur la touche MODE (pour le logement collectif)
Err 24	Température d'air entrant en dehors des plages de fonctionnement de la PAC (5°C à 35°C).	Température d'air en dehors de la plage de fonctionnement.	<ul style="list-style-type: none"> Arrêt de la pompe à chaleur <ul style="list-style-type: none"> Mode AUTO : chauffe avec appoint électrique Mode ECO : pas de chauffe 	<ul style="list-style-type: none"> Installer le chauffe-eau suivant les préconisations de la notice Vérifier les connexions et le positionnement de la sonde 1.
Err 25	Alarme de pressostat (défaut haute pression ou sécurité thermique compresseur)	<ul style="list-style-type: none"> Valeur haute pression trop élevée Non démarrage du compresseur, manque de fluide Fonctionnement en dehors des préconisations d'installation 	<ul style="list-style-type: none"> Arrêt de la pompe à chaleur <ul style="list-style-type: none"> Mode AUTO : chauffe avec appoint électrique Mode ECO : pas de chauffe Maintien de la régulation VMC. 	Vérifier <ul style="list-style-type: none"> Les connexions électriques de la pompe à chaleur ⚠ : acquittement manuel par appui sur la touche MODE.
Err 28	Dysfonctionnement Dégivrage	<ul style="list-style-type: none"> Manque fluide Défaut ventilateur Fonctionnement en dehors des préconisations d'installation 	<ul style="list-style-type: none"> Arrêt de la pompe à chaleur <ul style="list-style-type: none"> Mode AUTO : chauffe avec appoint électrique Mode ECO : pas de chauffe 	Vérifier <ul style="list-style-type: none"> Le fonctionnement du ventilateur L'évacuation des condensats Le positionnement de la sonde évaporateur Le paramètre PRES (maison individuelle) ⚠ : acquittement manuel par appui sur la touche MODE.
Err 30	Temps de fonctionnement de la PAC supérieur à 50 h sans interruption	<ul style="list-style-type: none"> Défaut PAC Manque fluide Défaut compresseur Fonctionnement en dehors des préconisations d'installation 	<ul style="list-style-type: none"> Arrêt de la pompe à chaleur <ul style="list-style-type: none"> Mode AUTO : chauffe avec appoint électrique Mode ECO : pas de chauffe 	<ul style="list-style-type: none"> Remettre en conformité l'installation en fonction des préconisations d'installation. Vérifier la pompe à chaleur ⚠ : acquittement manuel par appui sur la touche MODE.

En maison individuelle uniquement :

Err 31	Sonde de Pression de ventilation défectueuse	La valeur lue par la régulation n'est pas cohérente.	Pas d'influence sur le fonctionnement de la PAC Maintien de la VMC à une vitesse par défaut de 55%.	Vérifier la sonde de pression : <ul style="list-style-type: none"> Connexion électrique, Tube de mesure Sinon, changer la sonde.
Err 32	Manque de pression de ventilation de 20 Pa sur plus de 24 h	Le flux d'air ne permet pas d'atteindre la consigne en pression.	Pas d'influence sur le fonctionnement	Vérifier le réseau aéraulique : <ul style="list-style-type: none"> Fuite aux raccords, Inversion entrée/sortie, Trop de perte de charge côté refoulement. Vérifier le fonctionnement du ventilateur. Vérifier le type de bouche utilisé.

Le buzzer peut être suspendu puis réarmé par appui sur la touche haut ou la touche bas.

Lorsqu'une seule erreur est présente, le changement de mode est possible. Cela permet de basculer du mode ECO au mode AUTO si le défaut concerne la PAC et ainsi se dépanner en pilotant l'appoint électrique.

Cependant aucun affichage n'est disponible car l'affichage de l'erreur est prioritaire sur les autres affichages.

L'accès au menu TEST et PARAMETRAGE est disponible malgré les erreurs, pour aider au dépannage.

Conseils à l'utilisateur

Le dispositif limiteur de pression doit être mis en fonctionnement régulièrement afin de retirer les dépôts de tartre et de vérifier qu'il n'est pas bloqué.

Une vidange du chauffe-eau est nécessaire dans le cas où le mode absence ne peut être utilisé.

Procéder de la façon suivante :

- Couper l'alimentation électrique
- Fermer l'arrivée d'eau froide
- Ouvrir un robinet d'eau chaude
- Ouvrir le robinet de vidange du groupe de sécurité.

En cas d'anomalie, absence de chauffe ou dégagement de vapeur au soutirage, couper l'alimentation électrique et prévenir votre installateur.

Si la câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou des personnes de qualification similaire afin d'éviter un danger.

Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissances, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil.

Il convient de surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.

Il faut noter qu'autrefois, la température de stockage de l'eau était de 80°C. Sur ce produit, la température de stockage n'excèdera pas 62°C. En conséquence, avec un appareil de capacité égale, la quantité d'eau chaude disponible est moins importante.

La réglementation impose les choses suivantes :

- Dans les pièces destinées à la toilette, la température maximale de l'eau chaude sanitaire est fixée à 50°C aux points de puisage.
- Dans les autres pièces, la température de l'eau chaude sanitaire est limitée à 60°C aux points de puisage.

Entretien domestique par l'utilisateur

Un chauffe-eau nécessite peu d'entretien domestique pour l'utilisateur : manœuvrer le groupe de sécurité une à deux fois par mois afin d'éliminer les résidus de tartre et de vérifier qu'il n'est pas bloqué.

Vérifier périodiquement l'absence d'alarme sur l'afficheur. En cas d'alarme, se reporter au paragraphe d'aide au dépannage.

Pour les régions où l'eau est très calcaire ($Th > 20^{\circ}f$), il est recommandé de traiter celle-ci. Avec un adoucisseur, la dureté de l'eau doit rester supérieure à 15 $^{\circ}f$. L'adoucisseur n'entraîne pas de dérogation à notre garantie, sous réserve que celui-ci soit agréé pour la France et soit réglé conformément aux règles de l'art, vérifié et entretenu régulièrement.

Les critères d'agressivité doivent respecter ceux définis par le DTU 60.1.

Changement du filtre

Pour éviter l'encrassement de l'évaporateur et donc une baisse des performances de la PAC, le produit est muni d'un filtre.

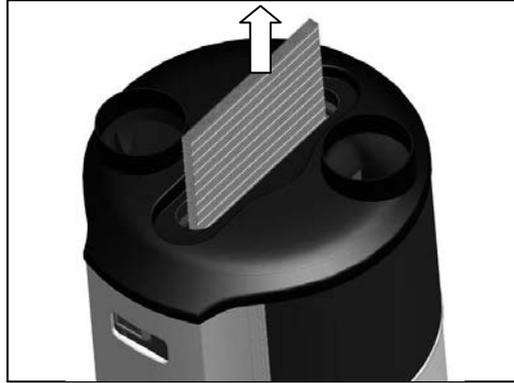


Le filtre est à changer au moins une fois par an.

Un fonctionnement sans filtre provoque un encrassement de l'évaporateur et donc une panne

Filtre en vente sur : <http://boutique.atlantic.fr>

- Démontez la trappe à filtre.
- Retirez délicatement le filtre.
- Vérifiez son état et le changez si nécessaire.
- Remontez le filtre (attention au sens de montage).
- Remettez en place la trappe à filtre



Entretien par un professionnel agréé

Entretien périodique

Pour conserver les performances de votre appareil pendant de longues années, il est nécessaire de faire procéder à un contrôle des équipements par un professionnel tous les 2 ans.

Coupez l'alimentation électrique de l'appareil (disjoncteur, fusibles...).

Vidangez la cuve :

- Fermez le robinet d'arrivée d'eau froide du groupe de sécurité,
- Ouvrez un robinet d'eau chaude,
- Mettez la soupape de sécurité en position vidange.

Démontez le capot de façade.

Déconnectez les fils aux bornes du thermostat.

Démontez l'ensemble chauffant.

Enlevez le tartre déposé sous forme de boue ou de lamelles dans le fond de la cuve et nettoyez avec soin les gaines des éléments chauffants et du thermostat. Ne pas gratter ou frapper le tartre adhérent aux parois, au risque d'altérer le revêtement. Les résidus pourront être retirés à l'aide d'un aspirateur eau & poussières.

Nettoyez l'intérieur du fourreau (possibilité de calamine).

L'anode ne nécessite aucune inspection ni remplacement.

Remontez l'ensemble chauffant en utilisant un joint neuf et en serrant raisonnablement et progressivement les écrous (serrage croisé).

Remplissez le chauffe-eau en laissant ouvert un robinet d'eau chaude, l'arrivée d'eau indique que le chauffe-eau est plein.

Vérifiez son étanchéité au niveau du joint et seulement ensuite, remettez le thermostat et son support et reconnectez l'alimentation électrique.

Contrôlez à nouveau le lendemain la bonne étanchéité au niveau du joint, et au besoin, resserrez légèrement les écrous.

Vérifiez la connectique électrique.

Vérifiez le bon positionnement de la sonde de température dans le doigt de gant situé à proximité de l'appoint électrique (la sonde doit être positionnée au fond du doigt de gant).

Évaporateur :

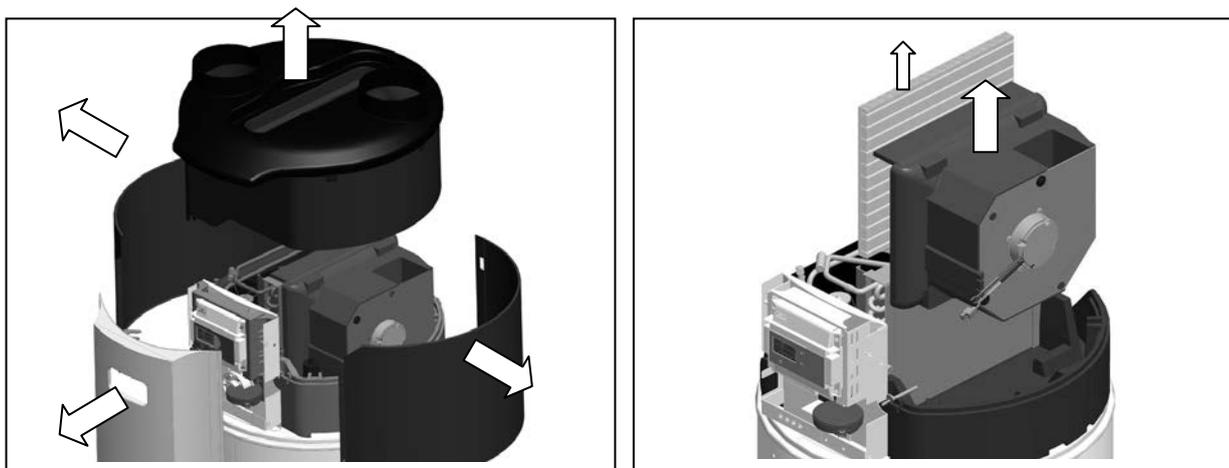


L'appareil doit être mis hors tension avant l'ouverture du capot supérieur

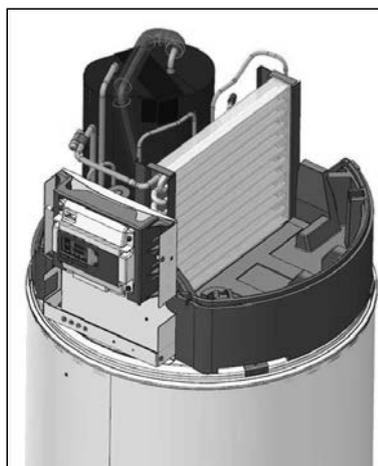
La propreté de l'évaporateur devra être vérifiée tous les 2 ans. L'encrassement de ce composant peut réduire les performances de la pompe à chaleur.

L'accès à l'évaporateur s'effectue en démontant le capot de façade, les tôles d'habillage de la pompe à chaleur puis en ouvrant le caisson.

Il faut ensuite retirer le **filtre** et la volute d'aspiration pour accéder aux deux côtés de l'évaporateur.



Si nécessaire, l'évaporateur sera nettoyé à l'aide d'un pinceau à poils souples. Le brossage de l'évaporateur doit être délicat pour ne pas endommager les ailettes de l'évaporateur. Dans le cas où les ailettes seraient pliées, les redresser à l'aide d'un peigne adapté



Tube d'évacuation des condensats :

La propreté du tube d'évacuation des condensats doit être vérifiée. En effet, la pollution du local aspiré (poussière) peut entraîner un dépôt dans le bac de récupération des condensats. Ce dépôt peut obturer le tube d'évacuation des condensats et provoquer une accumulation d'eau excessive dans le bac pouvant causer des dysfonctionnements.

◀ Diagnostic de panne à l'usage du professionnel ▶



Les opérations d'entretien et de dépannage doivent être exclusivement réalisées par un professionnel agréé.

PANNE CONSTATEE	CAUSE POSSIBLE	DIAGNOSTIC ET DEPANNAGE
Pas d'eau chaude.	Ce chauffe-eau est équipé du système anti chauffe à sec : si le chauffe-eau n'est pas rempli d'eau, l'anti chauffe à sec est activée et empêche l'alimentation électrique de l'élément chauffant.	Vérifiez que le chauffe-eau est bien rempli en ouvrant en robinet d'eau chaude. Vérifiez la connexion du connecteur et du fil de masse. Vérifier que la résistivité de l'eau est bien comprise entre 0,5 et 25 kOhms
Plus de chauffe. Pas d'eau chaude.	Pas d'alimentation électrique du chauffe-eau : contacteur jour/nuit hors service, fusibles, etc...	Mettez en marche forcée et vérifiez la présence du pictogramme « HC » sur la régulation.
	Elément chauffant ou son câblage hors service.	Vérifiez la présence de tension sur le connecteur de l'élément chauffant entre fils bleus et rouges.
	Circuit ouvert : filerie mal connectée ou coupée.	Examen visuel du raccordement de la filerie.
Eau insuffisamment chaude.	Durée d'alimentation électrique du chauffe-eau insuffisante : contacteur jour/nuit hors service...	Vérifiez le bon fonctionnement du contacteur HC/HP.
	Réglage de la consigne de température à un niveau trop bas.	Régler la température de consigne plus haute. Se reporter au menu paramétrage.
	Mode ECO sélectionné & températures d'air hors plage.	Sélectionnez le mode AUTO (se reporter au fonctionnement des modes)
	Elément chauffant ou son câblage partiellement hors service.	Vérifiez la résistance de la bougie sur le connecteur du faisceau bougie, ainsi que le bon état du faisceau.
	Retour d'eau froide dans le circuit d'eau chaude	Fermer l'arrivée d'eau froide au robinet d'arrêt du groupe de sécurité du chauffe eau. Ouvrir un mitigeur en position eau chaude. Si un écoulement d'eau froide apparaît en continu, Un mitigeur est défectueux. Le remplacer.
	Réseau mal posé ou fuyard côté aspiration	Vérifier le réseau et, au besoin, le rendre étanche.
	Mauvais réglage de la pression	Voir « Raccordement aéraulique, réseau VMC » partie « Réglages / mise en service ».
Peu de débit au robinet d'eau chaude.	En logement collectif, défaillance du caisson collectif	Contrôler le bon fonctionnement du caisson collectif.
	Chauffe eau entartré	Contactez votre installateur. Procéder au détartrage du chauffe-eau
Perte d'eau au groupe de sécurité.	Soupape de sécurité endommagée ou encrassée.	Remplacez la soupape de sécurité (voir chapitre entretien).
	Pression de réseau trop élevée.	Assurez vous que la pression en sortie du compteur d'eau n'excède pas 5 bars sinon, installez un réducteur de pression réglé à 3 bars au départ de la distribution générale d'eau, ou changez le groupe de sécurité.
La pompe à chaleur fonctionne en dehors des heures creuses	Consigne de température non atteinte.	Se reporter au fonctionnement des modes de chauffe

PANNE CONSTATEE	CAUSE POSSIBLE		DIAGNOSTIC ET DEPANNAGE
L'appoint électrique ne fonctionne pas.	Mise en sécurité du thermostat mécanique.		Réarmer la sécurité du thermostat
	Thermostat électrique défectueux.		Remplacer le thermostat.
	Résistance défectueuse.		Remplacer la résistance.
Débordement des condensats.	Ecoulement des condensats obstrué.		Nettoyer (voir « Recommandations – Maintenance & dépannage » partie « entretien par un professionnel agréé »).
Odeur, bruit de bouillonnement	Pas de présence de siphon.		Installer un siphon.
	Pas d'eau dans le siphon.		Remplir le siphon.
Dégagement de vapeur au soutirage.			Couper l'alimentation électrique et prévenez votre installateur.
Défaillance du panneau de commande ou problème d'affichage.	Perturbation du panneau de commande liée à des parasites sur le réseau électrique.		Réinitialiser le chauffe-eau en coupant l'alimentation électrique et en la rétablissant.
Défaillance du système de ventilation	En maison individuelle	problème sur le ventilateur ou sur la sonde de pression	Vérifier la valeur donnée par la sonde (mode info) et le fonctionnement du ventilateur (mode test)
	En logement collectif	défaillance du caisson collectif	Contrôler le bon fonctionnement du caisson collectif.
Temps de fonctionnement de la PAC supérieur à 50 h sans interruptions. (err10)	Dysfonctionnement PAC (manque fluide) ou mode non adapté (mode ECO et beaucoup de consommation ECS)		Si le chauffe eau est en mode AUTO : passer en mode ECO et vérifier si la PAC produit de l'eau chaude (dysfonctionnement PAC). Si le chauffe eau est en mode ECO, passer en mode AUTO.
Autres dysfonctionnements.			Contactez le service après-vente pour tout autre dysfonctionnement. Les coordonnées figurent sur la dernière page de la notice.

IMPORTANT

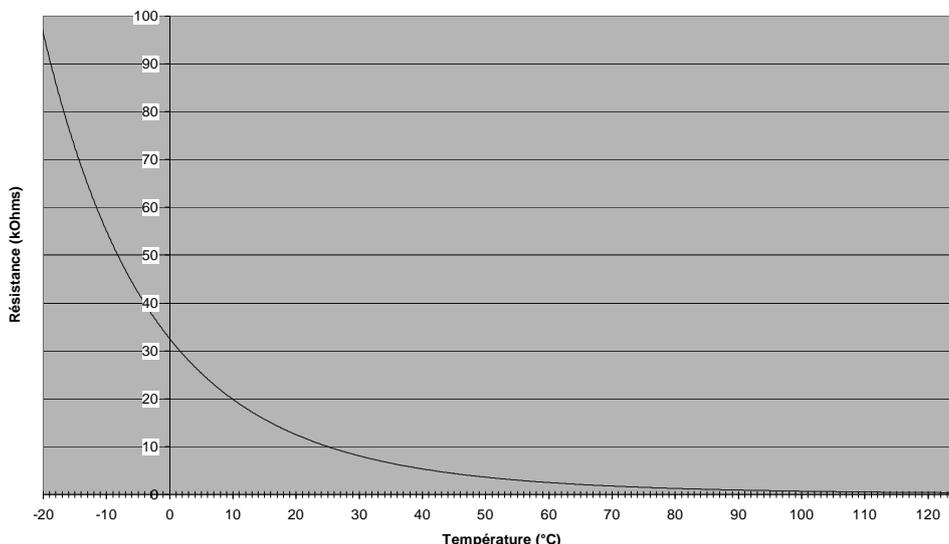
Ne jamais alimenter électriquement et directement l'élément chauffant.

La mise en place d'une boucle de recyclage est fortement déconseillée car celle-ci peut provoquer un manque d'eau chaude et un fonctionnement important de l'appoint électrique.

Il est interdit d'installer un réducteur de pression entre le chauffe eau et le groupe de sécurité. Celui-ci doit être installé à l'arrivée d'eau générale.

Aide au diagnostic des sondes de température :

Courbe de correspondance des sondes (Température vs Résistance)



◀ Service après-vente ▶

Les pièces du chauffe-eau qui peuvent être remplacées sont les suivantes :

Le joint de porte	Le compresseur
Le thermostat	Le ventilateur
La résistance	L'évaporateur
Le fourreau pour résistance stéatite	Le dépressostat ou la sonde de pression
La carte de régulation	

Utilisez uniquement des pièces détachées référencées par le fabricant. Pour toute commande, préciser le type exact du chauffe-eau et sa date de fabrication. Toutes ces indications figurent sur la plaque signalétique de l'appareil collée à proximité de l'appareillage électrique.

Toute intervention sur les parties électriques doit être confiée à un spécialiste.

◀ Champ d'application de la garantie ▶

Sont exclues de cette garantie les défaillances dues à :

Des conditions d'environnement anormales :

Dégâts divers provoqués par des chocs ou des chutes au cours des manipulations après départ usine.
Positionnement de l'appareil dans un endroit soumis au gel ou aux intempéries (ambiances humides, agressives ou mal ventilées).

Utilisation d'une eau présentant des critères d'agressivité tels que ceux définis par le DTU Plomberie 60-1 additif 4 eau chaude (taux de chlorures, sulfates, calcium, résistivité et TAC).

Pression d'eau supérieure à 5 bars.

Alimentation électrique présentant des surtensions importantes (réseau, foudre...).

Dégâts résultant de problèmes non décelables en raison du choix de l'emplacement (endroits difficilement accessibles) et qui auraient pu être évités par une réparation immédiate de l'appareil.

Une installation non conforme à la réglementation, aux normes et aux règles de l'art, notamment :

Absence ou montage incorrect d'un groupe de sécurité neuf et conforme à la norme NF-D 36-401, modification de son tarage...

Absence de manchons (fonte, acier ou isolant) sur les tuyaux de raccordement eau chaude pouvant entraîner sa corrosion.

Raccordement électrique défectueux : non conforme à la NFC 15-100, mise à la terre incorrecte, section de câble insuffisante, raccordement en câbles souples, non respect des schémas de raccordements prescrits par le constructeur.

Mise sous tension de l'appareil sans remplissage préalable (chauffe à sec).

Positionnement de l'appareil non conforme aux consignes de la notice.

Absence d'isolation sur la gaine d'air du rejet (condensation puis corrosion).

L'utilisation de l'appareil dans un bouclage sanitaire.

Un entretien défectueux :

Entartrage anormal des éléments chauffants ou des organes de sécurité.

Non entretien du groupe de sécurité se traduisant par des surpressions.

Modification des équipements d'origine, sans avis du constructeur ou emploi de pièces détachées non référencées par celui-ci.

Un filtre ou un évaporateur fortement encrassé.

IMPORTANT

Un appareil présumé à l'origine d'un sinistre doit rester sur place à la disposition des experts, le sinistré doit informer son assureur.

◀ Conditions de garantie ▶

Le chauffe-eau doit être installé par une personne habilitée conformément aux règles de l'art, aux normes en vigueur et aux prescriptions de nos services techniques.

Il sera utilisé normalement et régulièrement entretenu par un spécialiste.

Dans ces conditions, notre garantie s'exerce par échange ou fourniture gratuite à notre Distributeur ou Installateur des pièces reconnues défectueuses par nos services, ou le cas échéant de l'appareil, à l'exclusion des frais de main d'œuvre, des frais de transport ainsi que toute indemnité de prolongation de garantie.

Notre garantie prend effet à compter de la date de facturation de la pose (facture d'installation faisant foi), en l'absence de justificatif, la date de prise en compte sera celle de fabrication indiquée sur l'étiquette signalétique du chauffe-eau majorée de six mois.

La garantie de la pièce ou du chauffe-eau de remplacement (sous garantie) cesse en même temps que celle de la pièce ou du chauffe-eau remplacé.

NOTA : Les frais ou dégâts dus à une installation défectueuse (gel, groupe de sécurité non raccordé à l'évacuation des eaux usées, absence de bac de rétention, par exemple) ou à des difficultés d'accès ne peuvent en aucun cas être imputés au fabricant.

Les dispositions des présentes conditions de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur, de la garantie légale pour défauts et vices cachés qui s'appliquent en tout état de cause dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil.

La défaillance d'un composant ne justifie en aucun cas le remplacement de l'appareil. Le fabricant tient à votre disposition l'ensemble des pièces détachées.

DUREES DE GARANTIE :

Chauffe eau (Cuve, corps de chauffe, parties électriques et électronique) : 5 ans.

Pompe à chaleur (compresseur, circuit frigo, ventilateur, sondes PAC) : 2 ans

◀ Recommandations approuvées par le Groupement Interprofessionnel des Fabricants d'Appareils Ménagers (GIFAM) sur la bonne installation et utilisation du produit ▶

➔ RISQUES MECANIKES :

Manutention :

La manutention et la mise en place de l'appareil doivent être adaptées au poids et à l'encombrement de ce dernier.

Emplacement :

L'appareil doit être placé à l'abri des intempéries et protégé du gel.

Positionnement :

L'appareil doit être positionné selon les prescriptions du fabricant.

Fixation :

Le support et les dispositifs de fixation doivent être capables de supporter au moins le poids de l'appareil rempli d'eau. Tous les points de fixation prévus par le fabricant doivent être utilisés.

➤ RISQUES ELECTRIQUES :

Raccordement :

Effectuer les raccordements en respectant les schémas de prescriptions du fabricant. Veiller tout particulièrement à ne pas neutraliser le thermostat de l'appoint électrique (branchement direct interdit).

Pour éviter tout échauffement du câble d'alimentation, respecter le type et la section du câble préconisés dans la notice d'installation. Dans tous les cas, respecter les réglementations en vigueur.

S'assurer de la présence en amont d'une protection électrique de l'appareil et de l'utilisateur (exemple, pour la France, présence d'un disjoncteur différentiel 30mA).

Vérifier le bon serrage des connexions.

Relier impérativement l'appareil à une bonne connexion terre.

S'assurer que les parties sous tension restent inaccessibles (présence des capots dans leur état d'origine). Les passages de câbles doivent être adaptés aux diamètres de ceux-ci.

➤ RISQUES HYDRAULIQUES :

Pression :

Les appareils doivent être utilisés dans la gamme de pressions pour lesquelles ils ont été conçus.

Raccordement, évacuation :

Pour les appareils sous pression, installer obligatoirement un dispositif de sécurité hydraulique comprenant au minimum une soupape de pression, montée directement sur l'entrée d'eau froide.

Ne pas obturer l'orifice d'écoulement de la soupape. Raccorder l'évacuation de la soupape aux eaux usées.

Veiller à ne pas intervertir les raccordements eau chaude et eau froide.

Vérifier l'absence de fuites.

➤ USAGES :

Nature du produit :

Cet appareil est destiné exclusivement à chauffer de l'eau sanitaire, à l'exclusion de tout autre fluide.

Utilisations anormales :

En cas d'anomalie de fonctionnement, faire appel à un professionnel.

Veiller à ne pas mettre sous tension l'appareil vide.

Brûlures, bactéries :

Pour des raisons sanitaires, l'eau chaude doit être stockée à une température élevée. Cette température peut provoquer des brûlures.

Veiller à prendre des précautions d'usage nécessaires (mitigeurs...) pour éviter tout accident aux points de puisage. En cas de non utilisation prolongée de l'appareil, évacuer la capacité nominale d'eau, avant le premier usage.

➤ ENTRETIEN :

S'assurer périodiquement du bon fonctionnement de l'organe de sécurité hydraulique selon les préconisations du fabricant.

Toute intervention doit être réalisée, appareil hors tension.

➤ TRANSFORMATION :

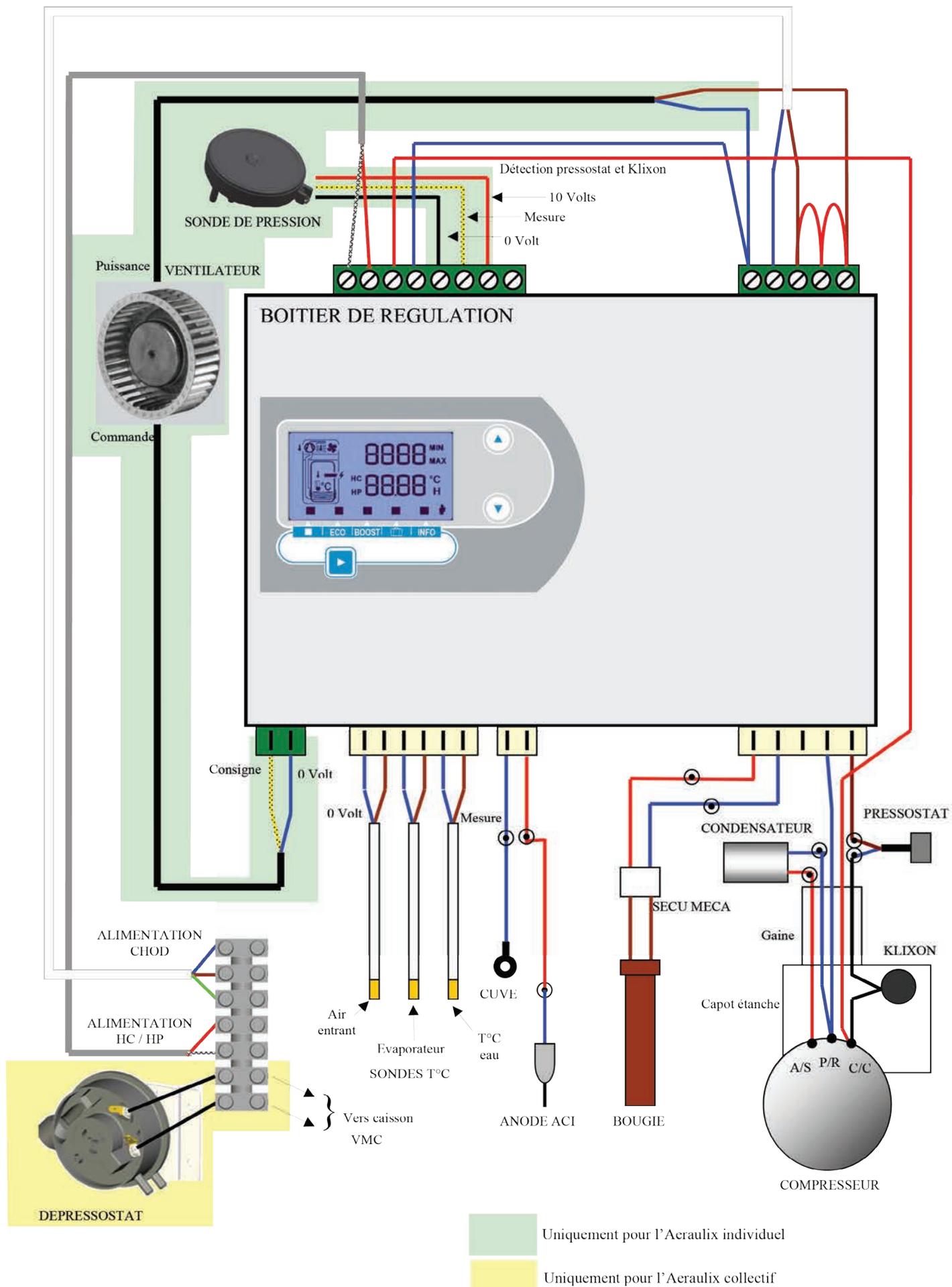
Toute modification de l'appareil est interdite. Tout remplacement de composants doit être effectué par un professionnel avec des pièces adaptées d'origine du constructeur.

➤ FIN DE VIE :

Avant démontage de l'appareil mettre celui-ci hors tension et procéder à sa vidange.

La combustion de certains composants peut dégager des gaz toxiques, ne pas incinérer l'appareil.

Plan du faisceau électrique



www.atlantic-pro.fr

Siège social :

Atlantic Climatisation et Ventilation

13, Bd Monge - ZI - BP 71 - 69882 Meyzieu Cedex
Tél. 04 72 45 19 45 - Fax 04 72 45 11 11
www.atlantic-pro.fr



Cachet de l'installateur :